

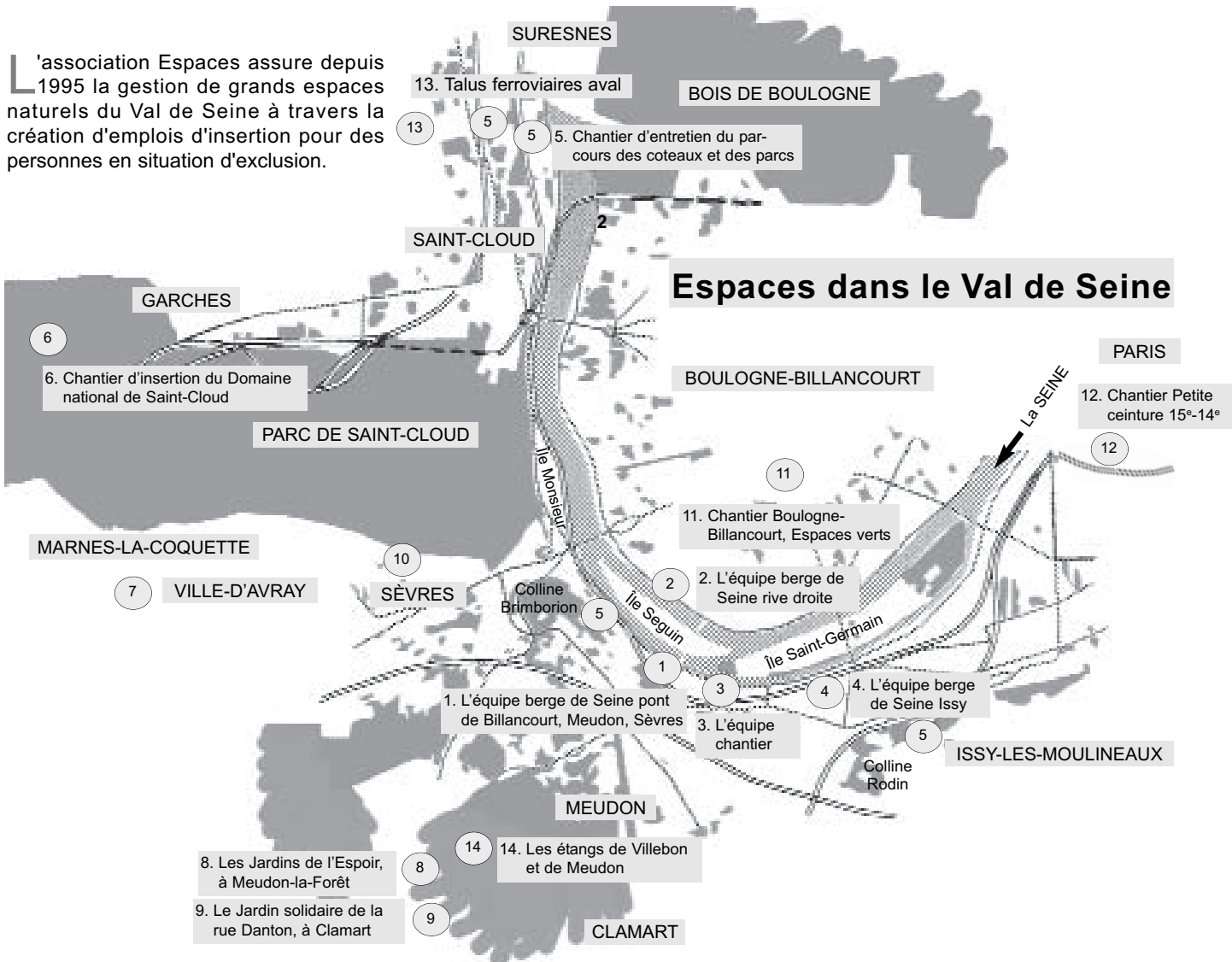
Chantiers d'insertion

- Etangs de Ville d'Avray
- Berges de Seine du bois de Boulogne

Contrat global 2007 - 2012
avec l'Agence de l'eau
Seine-Normandie



L'association Espaces assure depuis 1995 la gestion de grands espaces naturels du Val de Seine à travers la création d'emplois d'insertion pour des personnes en situation d'exclusion.



Espaces dans le Val de Seine

Les chantiers d'insertion et jardins solidaires d'Espaces en 2007

Adhérents et amis d'Espaces ont plaisir à se rendre sur les sites gérés par l'association. La plupart de ces lieux sont en accès libre, quelques-uns sont plus réglementés. Vous trouverez les principales indications ci-dessous.

Soyez les bienvenus et n'hésitez pas à discuter avec les équipes ! Votre admiration est une récompense pour ceux qui y travaillent. Pour des visites guidées, consultez l'agenda en dernière page ou pour des groupes, consultez Claire Dubos, chargée de communication et de la vie associative au 01 55 64 13 40.

Les berges de Seine (1) (2) (3) (4)

Espaces assure l'entretien et l'aménagement de l'ensemble des berges d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud et Suresnes sur la rive gauche, et sur les berges de Boulogne-Billancourt sur la rive droite.

Le Jardin des 5 sens se situe à Meudon, entre le chemin de halage et la RD7, au niveau du 43 route de Vaugirard.

Le Parcours des coteaux et des parcs (5)

Deux équipes entretiennent plusieurs sites (Coteaux berges amont et Coteaux berges aval), dont :

- le talus des Milons entre les stations du T2 les Milons et les Coteaux,
- le talus de Bellevue à Meudon (accès rue basse de la Terrasse),
- le parc des Tybilles à Meudon-Bellevue,
- la colline Rodin, aux limites de Meudon, d'Issy-les-Moulineaux et de Clamart (chemin de St-Cloud à Meudon et Issy, sentier des Brillants à Meudon).

Domaine national de Saint-Cloud (6)

Le chantier est vaste et concerne plusieurs parties du parc. Le débordage est pratiqué dans la partie boisée du haut du parc. Certains jours nous effectuons un ramassage hippomobile des déchets dans le parc. Nous sommes repérables au fait que nous travaillons avec des chevaux.

- Local technique : 8 rue Yves Cariou, porte du Combat à Marnes-la-Coquette (côté Garches), site de Villeneuve l'étang.
- Pour les visites organisées, le rendez-vous est en général au parking de Villeneuve l'étang, entrée monument Lafayette, boulevard Raymond Poincaré (en face du n° 90) à Garches.
- Accès en bus : n° 26 et 460, arrêt Hôpital de Garches.

Etangs de Ville d'Avray (7)

L'équipe du Domaine national de Saint-Cloud nettoie et entretient les berges des étangs.

- Adresse : Carrefour des Deux étangs.

Les Jardins de l'espoir (8)

Dernière la Maison de l'emploi, 5 rue Georges Millandy, Meudon-la-Forêt. Contactez le responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous : 06 75 66 95 83.

- Accès en bus : n° 289 et 390, arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt; 389, arrêt Centre administratif; 189, 290, 295, arrêt Georges Pompidou; 179, arrêt Aéroport Morane + 10 mn à pied.
- Accès en voiture : par la N118 ou la forêt de Meudon, puis suivre la direction du Centre social Georges Millandy.
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h15-12h15; 13h15-17h15.

Le Jardin solidaire de Clamart (9)

15 rue Danton à Clamart. Contactez la responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous : 06 84 79 80 17.

- Accès en bus : n° 289, 395, arrêt Normandie; 290, 295, 395, arrêt Pavé Blanc; 189, 289, 290, 390, 395, arrêt Georges Pompidou; 390, arrêt Ambroise Paré.
- Horaires d'ouverture : d'avril à septembre, du mardi au samedi; d'octobre à mars, du lundi au vendredi. 8 h-12 h; 13 h-17 h.

Les pigeonniers (9)

Vous pouvez aller voir les pigeonniers :

à Clamart : à la cité de la Plaine, à la cité de Trivaux-Garenne, dans le parc de Maison Blanche;

Jardin solidaire pédagogique et scientifique de Sèvres (10)

En création, rue Jules Sandeau

Les espaces verts de Boulogne-Billancourt (11)

L'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts intervient sur l'entretien des différents parcs et jardins de la ville, de l'Ophlm, de la Saem (59 rue Yves Kermen), d'Adoma.

Petite ceinture 15°-14° (12)

399 rue de Vaugirard à Paris. Métro Porte de Versailles. Site non ouvert au public. Contactez le responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous : 06 30 66 36 28.

Talus ferroviaires aval (13)

Les Gares des Vallées (Colombes), La Garenne-Colombes, Suresnes Mont-Valérien.

Chantier de bénévoles :

Etangs de Meudon et de Villebon (14)

L'équipe "Vivent les étangs" anime un chantier écologique de bénévoles.

- Adresse : Route des Étangs dans la forêt de Meudon.
- Accès en bus : n° 289, 389 arrêt Cimetière de Trivaux; marcher jusqu'au carrefour des Trois Bornes et prendre la route des Étangs.

Le bureau et le conseil d'administration de l'association Espaces

Michel GARIN, président
Isabelle LESENS, secrétaire générale
André WEIL, trésorier
Farouk BELKEDDAR, Roseline DESGROUX, Didier GOUBERT, Thierry HUBERT, Claude LATREILLE, Marc MERY, Frédérique PANCONI, Jacques SAUSSIER, Christophe VEZINE

L'équipe permanente d'Espaces

Yann FRADIN, directeur général

Unité développement et communication

Sophie BROUSSAUD, chargée de mission développement environnement
Clotilde HUBERT, chargée de mission territoires et développement durable
Mathilde BÉRODY, chargée de mission
Claire DUBOS, chargée de communication et de la vie associative

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE

Catherine SIGNORET, directrice administrative et sociale
Geneviève BOYER, secrétaire chargée d'accueil
Caroline BERTEIL, secrétaire
Vincent THOMAS, responsable informatique
Si Abed Laziz SI TAHAR, agent d'entretien
Jacques DUBOS, bénévole

Unité insertion emploi

En cours de recrutement, responsable d'unité
Emmanuelle COURBE, chargée de recrutement des salariés en insertion et d'accompagnement social
Christian LARRIBE, chargé d'accompagnement professionnel
Maki HOUMED-GABA, chargé d'accompagnement social et d'insertion professionnelle
Denis LAFOURCADE, animateur de l'atelier temps libre
Jean-Paul VILANOVA, médecin psychanalyste

Unité jardins solidaires

Claude BONVARLET, responsable d'activités nouvelles, responsable d'unité
André LUSINIER, encadrant-jardinier des Jardins de l'espoir
Isabelle TRINITÉ, encadrante-animatrice du Jardin solidaire de Clamart

DIRECTION FINANCIÈRE

Jean SAUVAGE, directeur financier
Rachid TALEB, adjoint au directeur financier
Geneviève BOVE, assistante de gestion
Philippe BEULAGUET, aide comptable

DIRECTION TECHNIQUE

Daniel GIRARD CLOS, directeur technique
Alexandre WOLFF, adjoint au directeur technique
Agnès ROY, secrétaire

Unité berges de Seine amont et espaces verts

Dorothee VENISSE, responsable d'unité
Marc MAYOT, responsable de chantier Boulogne-Billancourt espaces verts
Emile CLOTET, adjoint d'encadrement
Hassen LAHMAR, encadrant chantier berges de Seine Issy-Meudon-Sèvres
Jérémy BOISSEAU, adjoint d'encadrement, équipe pont de Billancourt, Meudon, Sèvres
Julien VAN DORPE, encadrant chantier berges de Seine Rive droite
Gilles VANDERPLASTEN, agent technique et adjoint d'encadrement

Unité coteaux berges et talus ferroviaires

Natacha LE MAP, responsable d'unité
Vanessa DUPONT, encadrante chantier coteaux berges aval
Marcel GBEBOUTIN, encadrant chantier coteaux berges amont
Gilles BOURHIS, encadrant chantier talus ferroviaires aval
Pierrick COCHARD, encadrant de l'équipe chantier
Julien DA ROCHA, encadrant chantier Petite ceinture 15°-14°
Michel AZERGUERAS, agent technique et adjoint d'encadrement

Chantier Domaine national de Saint-Cloud

Vincent THOMAS, responsable de chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud
Michel GALLET, encadrant
Bernie Virgilio MENOR, palefrenier-meneur
Gilles LEGRAND, bénévole, conseiller cheval

Unité eau et écologie urbaine

Anne-Claire GADENNE, responsable d'unité
Marie-Aimée BARIETY, chargée de mission
Bruno MACÉ, agent de veille écologique
Antoine BLIECQ, chargé d'animation eau
André BERLAND, bénévole, animateur du projet Vivent les étangs

Espaces est membre de la **Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS)**, de l'**Association nationale des acteurs du chantier-école**, de la **Fédération nationale des maisons des potes, du GRAINE (Groupeement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France)** et des associations **La Seine en partage** et **Traits de génie, Centre régional de ressources en économie sociale et solidaire**.

	Page
Editio	4
Etangs de Ville d'Avray	5
L'entretien des abords des étangs de Ville d'Avray	
Parcours des coteaux et des parcs	6
Parcours des coteaux et des parcs et berges de Seine • Ru des Viris • Schéma départemental des parcours buissonniers	
Eau	7
L'Agence de l'eau Seine-Normandie et Espaces en 2007	
Boulogne-Billancourt espaces verts	9
Espaces et l'Ophlm de Boulogne-Billancourt • Aménagement des terrains Renault • Journée du handicap à Boulogne-Billancourt • Adieu Arnaud • Entretien des espaces verts des résidences Adoma	
Jardins solidaires	10
Henri • Nouvelle entrée aux Jardins de l'espoir • Les mosaïques • L'entretien des pigeonniers de Meudon • Un jardin solidaire pédagogique et scientifique au lycée de Sèvres • Cultivons l'emploi et la solidarité en Ile-de-France	
Talus ferroviaires	12
Chantier d'insertion de la Petite ceinture dans le 15° et le 14° • Chantier d'insertion Talus ferroviaires aval des Hauts-de-Seine • Marché d'insertion pour les berges de Seine du bois de Boulogne et la Petite ceinture du 16° arrondissement de Paris	
Flore du Val de Seine	16
Berges de Seine	17
Bernard Monginet nous a quitté • Port de Sèvres • L'éco-compteur • Les odonates : quels sont ces animaux ? • Archéologie au Bas-Meudon • Journée porte ouverte pour l'association La Seine en partage	
Domaine national de Saint-Cloud	20
Jeux d'eau • Le curage de la mare de Villeneuve-l'Etang • La renouée du Japon • Convention Ramsar • Les équi-traites jeunes • Prestation Forêt Ile-de-France • Aménagement des locaux du chantier d'insertion en espace boisé • Espaces au conseil scientifique de l'environnement Nord-Pas-de-Calais	
Insertion	23
Françoise Girard, marraine d'Espaces • Le livre des Etats généraux de la Fnars	
Environnement	24
Université d'été des urbanistes à Lille • Plantes et changement climatique • Participons à l'élaboration du Scot des coteaux et du Val de Seine • Etudes et concertations pour la Rd7 • Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine • Lancement de l'Atelier d'urbanisme et de développement durable d'Issy-les-Moulineaux	
Lectures	28
Partenaires financiers • Publications	30
Agenda	32

En Val de Seine, dans développement durable, il y a insertion sociale et professionnelle

Le développement durable et l'environnement sont revenus sur le devant de la scène et c'est une bonne nouvelle. Espaces, depuis près de 13 ans, a construit un outil pour permettre de répondre localement à ce défi tout en créant des emplois locaux d'intérêt général.

Le partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie renforcé

Début 2007, après un important travail de l'équipe d'Espaces, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a renouvelé le partenariat global engagé avec Espaces depuis 4 ans, pour la période 2007-2012 dans le cadre de son 9^e programme. Il s'agit là d'un véritable contrat de confiance envers notre association pour l'amélioration de la gestion de l'eau sur notre territoire. Nous en reparlerons abondamment dans les mois et années à venir. (*Un bilan illustré du contrat 2003-2006 réalisé par Espaces est disponible sur demande auprès de l'association*).

De nombreux partenariats environnementaux

Ces derniers mois, de nombreux partenaires ont fait confiance à Espaces pour de nouvelles activités : Réseau ferré de France (Rff) et la SnCF, la Société d'aménagement et d'économie mixte (Saem) Val de Seine Aménagement... Les bailleurs sociaux que sont Adoma (ex-Sonacotra) et l'Ophlm de Boulogne-Billancourt permettent de rendre un service au plus près des habitants, dont souvent les plus en difficultés.

L'ensemble des villes et des communautés d'agglomération partenaires d'Espaces ont renouvelé et pour la plupart renforcé en 2007 leur soutien, notamment pour de nouveaux projets : Ville d'Issy-les-Moulineaux (jardins du chemin des Vignes), Ville d'Avray (étangs), Communauté d'agglomération Val de Seine (projet de jardin solidaire à Sèvres).

Ainsi deux chantiers d'insertion ont pu être créés ces derniers mois tels que Coteaux Berges amont avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine en juillet 2006 pour le Parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine en gestation et Talus ferroviaires aval (Saint-Cloud, Suresnes et même Colombes, La Garenne-Colombes) en novembre 2006, créant 14 nouveaux emplois d'insertion. Plusieurs activités nouvelles ont également vu le jour tels

que l'entretien des berges du Bois de Boulogne (aval) dans le cadre d'un marché d'insertion avec la Ville de Paris depuis septembre 2006 et l'entretien des étangs de Ville d'Avray à partir d'avril 2007 dans le cadre d'un partenariat exemplaire.

Ces nouvelles activités devraient permettre de créer d'ici fin 2007 - début 2008, quatre nouveaux chantiers d'insertion dont deux jardins solidaires, ouvrant de 15 à 20 emplois d'insertion nouveaux.

Le défi de l'insertion à relever ensemble

Tous les partenaires d'Espaces ont choisi cette voie étroite qu'est l'insertion par l'activité économique permettant d'allier la gestion des espaces de nature, la création d'emplois, avec une ambition d'insertion sociale et professionnelle des habitants de nos villes qui sont en situation d'exclusion.

Mais cette insertion reste encore largement à conquérir, car au-delà des emplois d'insertion créés par Espaces avec l'appui de ses partenaires, il est nécessaire que les personnes en parcours d'insertion puissent évoluer dans les meilleurs délais vers des emplois de droit commun. Pour cela nous avons besoin d'un appui soutenu des pouvoirs publics dont les politiques varient trop souvent au fil des priorités budgétaires de court terme : contrats aidés (Contrat d'avenir, CAE, emploi-jeune puis emploi-tremplin) sans stabilité, crédits d'accompagnement social et professionnel plafonnés, limitation des parcours d'insertion de façon arbitraire à deux ans... toutes choses qui cassent de fragiles dynamiques d'insertion, et font perdre chaque fois un temps si précieux d'accompagnement.

Recréer une place pour chacun

Espaces démontre au quotidien que les 87 agents d'environnement, éco-cantonniers, jardiniers, effectuent un travail de grande qualité. Il convient que tous les employeurs -et peut-être plus encore la société- acceptent qu'une société de la diversité et du lien social nous oblige ardemment à recréer une place pour chacun et notamment les plus fragiles au cœur de nos organisations de travail. Espaces espère notamment que la mise en place des Maisons de l'emploi permettra de mieux répondre aux besoins.

Espaces croit fondamentalement à un tel projet de fraternité. Chacune et chacun, à sa place, peut contribuer à cette réussite à travers la mise en place de clauses sociales (et environnementales) dans les marchés publics, la création d'emplois de services au sein des petites et grandes entreprises, le développement en Val de Seine d'entreprises d'économie sociale et solidaire... ■

Michel Garin
Président

Yann Fradin
Directeur général

Espaces embauche :

- Régulièrement, des éco-cantonniers et des agents d'environnement en espaces naturels, hommes et femmes, dans le cadre des différents chantiers d'insertion d'entretien des espaces naturels du Val de Seine. Personnes éligibles au contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrat d'avenir (CA) des Hauts-de-Seine et de Paris (16^e, 15^e et 14^e), notamment allocataires du Rmi et Travailleurs handicapés.

Prendre contact avec Catherine Signoret, directrice administrative et sociale (01 55 64 13 40)

- Des encadrants techniques de chantier d'insertion en écologie urbaine.

Envoyer CV et lettre de motivation au Directeur général de l'association.

Espaces a édité un nouveau dépliant «Chantiers d'insertion d'espaces verts et d'espaces naturels en Val de Seine»

L'entretien des abords des étangs de Ville d'Avray

La Ville de Ville d'Avray a décidé de subventionner l'association Espaces à partir du 1er avril 2007 pour l'entretien et la gestion des abords des étangs de Ville d'Avray dans le cadre d'un chantier d'insertion. Espaces assurera également le nettoyage du site (ramassage et collecte des déchets) en partenariat avec la Ville et la Communauté d'agglomération Arc de Seine. L'équipe du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud a pris en charge ces nouvelles missions.

Il convient à présent pour Espaces d'assurer de manière régulière :

- la propreté : ramassage des déchets sur les voies, allées et « espaces verts » avec tri sélectif sur un rythme hebdomadaire au minimum
- l'entretien des haies : taille des haies avec remplacement éventuel des sujets morts par des espèces adaptées, petits travaux d'élague (4 tailles par ans des haies et massifs d'arbustes) ;
- l'entretien des espaces enherbés en gestion différenciée, cette méthode regroupe des techniques d'entretien des espaces verts respectant les équilibres naturels et préservant la faune et la flore locales et les ressources humaines ;
- l'entretien des digues : enlèvement systématique des rejets de ligneux pouvant mettre en péril les ouvrages ;
- compostage des déchets de coupe et de fauche ;
- petit entretien des bancs : réparation, peinture...

Ces travaux seront assurés dans un premier temps par l'équipe d'agents d'environnement en espaces boisés du Domaine national de Saint-Cloud.

Cette activité confiée à l'association Espaces constitue un premier pas en avant vers le projet de création d'un chantier d'insertion d'entretien et de gestion des étangs et rigoles de Ville d'Avray dont l'étude de faisabilité est missionnée par la Ville de Ville d'Avray et la Direction régionale de l'environnement Ile-de-France.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie faisant partie des partenaires publics concernés par ce chantier d'insertion a déjà donné son accord de partenariat.

En plus de l'entretien des abords des étangs, **ce chantier d'insertion aurait pour mission de répondre au besoin d'entretien et de réhabilitation** des rigoles, des fossés et des points d'eau forestiers de la forêt de Fausses-Reposes.

Ces rigoles font l'objet d'un plan de restauration par le Service national des travaux du ministère de la culture, et une fois restaurées, permettront d'augmenter le potentiel de la forêt en milieux humides, d'enrichir la flore et la faune inféodées et de renforcer le rôle épurateur de la forêt au regard de la ressource en eau.

De plus la forêt de Fausses-Reposes constitue le bassin d'alimentation en eau des étangs de Ville d'Avray et, au-delà, des bassins du Domaine national de Saint-Cloud par l'intermédiaire d'un aqueduc mis en place par Le Nôtre au XVIIIème siècle.

L'activité du chantier d'insertion permettrait de rétablir le ruissellement des eaux de pluie vers les étangs et donc d'augmenter la ressource en eau disponible pour les bassins du Domaine national de Saint-Cloud.

Le 29 mars 2007, l'ensemble des partenaires du futur chantier d'insertion se sont réunis pour un comité de pilotage durant lequel le Centre de monuments nationaux et la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine ont donné leur accord de principe pour un démarrage du chantier d'insertion d'entretien et de gestion des étangs et rigoles de Ville d'Avray envisagé à l'automne 2007.

Sophie Broussaud



Les berges sont désormais entretenues et nettoyées par les agents d'environnement d'Espaces



Le vieil étang au coeur du massif forestier

Parcours des coteaux et des parcs et berges du Val de Seine

1 + 1 = 2 : une nouvelle équipe en charge des Espaces naturels sensibles (ENS) des Hauts-de-Seine

Par convention avec le Conseil général des Hauts-de-Seine, une



première équipe de chantier d'insertion « ENS » assurait depuis plusieurs années la gestion des talus ferroviaires du T2 à Saint-Cloud, des berges de la Seine entre Saint-Cloud et Puteaux ainsi que le nettoyage et l'entretien du Parcours des coteaux et des parcs, à Meudon et en bordure d'Issy-les-Moulineaux et

L'équipe Coteaux berges aval ramasse les feuilles sur le talus du T2 aux Milons.

de Clamart.

En mars 2006, une nouvelle convention a été signée (voir L'écho-cantonnier n°23, juin 2006), validant la proposition d'Espaces de prolonger les actions de l'association sur les terrains déjà en gestion sur des sites en devenir du Val de Seine tels que les berges de Seine et le Parcours des coteaux et des parcs.

Cette évolution a permis à Espaces de créer un nouveau chantier d'insertion constitué d'un encadrant et de sept agents d'environnement, qui a débuté en juillet 2006.



L'équipe du chantier d'insertion Coteaux berges aval nettoie les berges de Seine près du viaduc de l'A13 à Saint-Cloud.

L'ancienne équipe Espaces naturels sensibles, devient l'équipe Coteaux berges aval et gère les espaces naturels sensibles des talus ferroviaires du T2 entre les stations des Milons et des Coteaux ainsi que les berges entre Saint-Cloud et Puteaux (jusqu'au pont de Puteaux).

La nouvelle équipe Coteaux berges amont (Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres) intervient quant à elle sur le Parcours des coteaux et des parcs, sur les berges de l'île Monsieur et sur les enclos des terrains Rd7. Elle va pouvoir suivre des objectifs de développement du potentiel écologique du parcours, mettre en place des aménagements et participer à sa mise en valeur auprès du public.

En effet le Parcours des coteaux et des parcs permet de préserver une continuité paysagère et écologique d'espaces naturels tels que le talus de Bellevue, le Bois des Tybilles, la colline Rodin à Meudon et le Chemin des Vignes à Issy-les-Moulineaux. Ces espaces constituent des réserves de biodiversité en plein cœur de la ville qu'il faut entretenir et favoriser.

Natacha Le Map

Ru des Viris : un projet de développement durable à Saint-Cloud

Le ru des Viris coule au pied du talus des Milons à Saint-Cloud. Il représente une richesse encore méconnue pour la Ville de Saint-Cloud et ses habitants, richesse écologique par sa ressource en eau et sa biodiversité, richesse sociale par sa contribution à l'animation du territoire clodoaldien, richesse économique par ses emplois d'insertion développés pour l'entretien de son bassin versant (chantier d'insertion Coteaux berges aval).

Dans ce contexte et sensibilisée par Espaces, la Ville de Saint-Cloud a présenté en septembre 2006, la redécouverte du ru des Viris au concours Idées 92 (Initiatives Durables pour l'environnement, l'économique et le social des Hauts-de-Seine).

AW

Schéma départemental des parcours buissonniers

Le futur schéma des parcours buissonniers intégrant la promenade bleue, la promenade verte, le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (Pdipr), le plan des circulations douces et les promenades locales (communales ou intercommunales) est en cours de concertation par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Concertation qui se base sur un avant-projet de schéma et à laquelle participe l'association Espaces qui souhaite apporter sa connaissance fine du territoire dans le Val de Seine afin de concrétiser au mieux ce projet et pour ne pas oublier de nombreux sentiers et sentes souvent méconnus.

Ces parcours seront composés d'un maillage dont l'objectif est de relier les espaces naturels du département et d'articuler les promenades entre elles, de créer et de conforter des promenades, de permettre à chaque Alto-séquanais d'être à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature, le tout en favorisant la biodiversité.

AW

Information détaillée sur le site du Conseil général des Hauts-de-Seine : www.hauts-de-seine.net

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et Espaces en 2007 : l'aventure continue !

En 2007, l'Agence de l'eau Seine-Normandie (Aesn) démarre son IX^e programme d'intervention (2007/2012) ; la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en constitue l'un des objectifs majeurs. L'Aesn a renouvelé sa confiance à Espaces en lui proposant un contrat global, encadrant deux conventions :

- l'une pour les travaux de restauration écologique des milieux aquatiques et humides dans le cadre des chantiers d'insertion (berges de Seine d'Issy-les-Moulineaux à Puteaux sur la rive gauche, à Boulogne-Billancourt et sur une partie du bois de Boulogne sur la rive droite, ainsi que rus et étangs du Val de Seine),
- l'autre pour les actions d'animation (ingénierie, information, sensibilisation, veille écologique, etc.) développées autour de ces travaux.

Du changement dans la continuité

Deux innovations sont à relever dans ce partenariat :

- le IX^e programme prévoit que chaque contrat global soit animé par une cellule d'animation chargée de « faire émerger les projets, sensibiliser, communiquer et former les différents acteurs et usagers de l'eau afin de répondre aux objectifs et aux résultats attendus ».
- L'Aesn soutient la création des Jardins de l'inf'eau associés aux jardins solidaires d'Espaces, avec une mission d'information et de sensibilisation du public aux enjeux de la gestion de l'eau et des milieux humides et aquatiques.

Anne-Claire Gadenne

Un document de 12 pages a été réalisé en février 2007 pour présenter le bilan de la convention entre Espaces et l'Agence de l'eau Seine-Normandie 2003 - 2006.



Suivi de la mise en assec de l'étang de Meudon en septembre 2006



Opération de débroussaillage sur les berges du bois de Boulogne en septembre 2006



Plantation sur la frayère à Boulogne-Billancourt en septembre 2006

Espaces et l'Ophlm de Boulogne-Billancourt renforcent leur partenariat

Depuis de nombreuses années l'Office public des Hlm de Boulogne-Billancourt et Espaces entretiennent des liens étroits pour résoudre les problématiques rencontrées par certaines personnes en difficultés sociales.

Ainsi d'anciens salariés d'Espaces sont logés dans les résidences gérées par l'Ophlm de Boulogne-Billancourt, certains ont même bénéficié de contrats saisonniers au sein de l'Office ou ont été embauchés par la Ville.

C'est dans ce cadre qu'en janvier 2007, à l'issue d'un appel d'offre, l'Ophlm de Boulogne-Billancourt a décidé de confier à Espaces l'entretien et la gestion des espaces verts de ses résidences.

Afin de mener à bien ces travaux et grâce au soutien renouvelé de la Communauté d'agglomération Val de Seine, deux emplois seront créés au sein du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts : un poste d'agent d'environnement embauché en Contrat d'avenir à 26 heures, un poste d'adjoint d'encadrement.

Ainsi le chantier d'insertion sera désormais composé de 2 équipes :

- L'équipe parcs et jardins, composée de 5 salariés en insertion encadré par le responsable du chantier, continuera les actions jusqu'alors menées en partenariat avec la Communauté d'agglomération Val de Seine sur la Ville de Boulogne-Billancourt.
- L'équipe prestations externes espaces verts, composée de 2 salariés en insertion sera encadrée par un adjoint d'encadrement et la coordination réalisée par la responsable d'unité, Dorothee Venisse.



Un espace vert de la rue Galliéri

Billancourt. Cette équipe aura également en charge l'entretien du jardin de la concertation créé par la Saem Val de Seine Aménagement (voir ci-contre).

Cette équipe viendra ponctuellement en renfort de la première pour de grosses opérations annuelles dans les parcs et jardins de Boulogne-Billancourt.

Afin de mener à bien ses différentes missions, le chantier d'insertion bénéficie également de nouveaux matériels dont 2 triporteurs financés par la fondation Véolia et le Conseil régional d'Ile-de-France facilitant ainsi le déplacement des équipes et du matériel dans la ville tout en respectant l'environnement.

Ce nouveau partenariat permet de renforcer la présence d'Espaces à Boulogne-Billancourt en créant de nouveaux emplois d'insertion pour les Boulonnais, et de rapprocher de l'emploi les agents en réalisant une prestation exigeante et de qualité au service des locataires.

Espaces remercie l'Ophlm de sa confiance et de sa participation à une dynamique d'économie solidaire. ■

Sophie Broussaud

Aménagement des terrains Renault

Espaces crée le jardin de la concertation

Un petit jardin conçu par Espaces et de grands projets prévus pour les Boulonnais

Arrivé par voie fluviale dans la nuit du 8 juin 2006 et inauguré le 7 juillet 2006, le pavillon d'information situé à l'angle de la rue Yves Kermen et de l'avenue Emile Zola présente les projets immobiliers sur l'ensemble des terrains du Trapèze et de l'île Seguin. Une immense maquette du site permet de découvrir l'avenir de ce territoire en mutation sous nos yeux. Un espace est également réservé aux associations qui participent aux réunions de concertation, parmi lesquelles Espaces : vous y trouverez la documentation d'Espaces.

Le belvédère jouxtant le pavillon a été achevé par convoi exceptionnel. D'une hauteur de 9 mètres il fournit au public une vue d'ensemble du site en chantier.

Une annexe de la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine a été installée en mars 2007 à côté. Elle permettra de collecter les emplois du chantier d'aménagement et d'accueillir les demandeurs d'emploi.

Espaces est partenaire de la Saem Val

de Seine Aménagement dans le cadre d'une convention d'ingénierie depuis 2006 et participe à la commission de concertation de la Zac Seguin-Rives de Seine.

La Saem a confirmé la confiance qu'elle porte à l'association Espaces en concrétisant un nouveau partenariat pour la création du jardin du site de la concertation. Ainsi, après plusieurs propositions, Espaces et l'architecte Patrick Chavannes se sont mis d'accord pour une conception épurée mais la plus naturelle possible, constituée d'espèces locales et de bacs en branches de châtaigner tressées.

Et ils ont fait du bon travail, les éco-cantonniers, sur ce terrain désaffecté au milieu des camions, mini-pelles et autres gros engins utilisés par les entreprises en charge de la construction des bâtiments ! Espaces, fidèle à ses convictions d'actions douces et écologiques, a gardé ses vélos, ses pelles et ses râteaux. Le contraste, bien que saisissant, a donné un résultat des plus probants. Vous pouvez en féliciter les équipes des chantiers d'insertion Berges de Seine Rive droite et Boulogne-Billancourt espaces verts ! ■

SoB



La tour qui permet de visualiser l'ensemble du chantier. Devant, des plantations arrosées par un éco-cantonnier

Le Pavillon d'information est situé au 59 rue Yves Kermen à l'angle de l'avenue Emile Zola à Boulogne-Billancourt, métro Billancourt.

Il est ouvert le mardi, mercredi, vendredi de 13 h à 18 h, le jeudi de 16 h à 20 h, le samedi de 10 h à 18 h.

Tel : 01 47 61 91 70

Mèl : info@saem-valdeseine.fr

Journée du handicap à Boulogne-Billancourt

L'animation réalisée le 27 octobre 2006 par l'équipe du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts s'est déroulée toute la matinée pour plus de 100 enfants du centre d'animation de la ville de Boulogne-Billancourt. Le but du jeu consistait à reconnaître les plantes aromatiques les yeux bandés. Pour ce faire, ils ont dû solliciter le goût, le toucher et l'odorat !



Que les parents se rassurent, l'équipe n'avait sélectionné que des plantes comestibles, la menthe poivrée, la sauge, le romarin. Les enfants ont ensuite réalisé des boutures qu'ils ont mises en pots pour les emporter. Pour fonctionner, 3 groupes de 15 enfants encadrés par deux agents d'environnement et moi-même étaient constitués, pour donner toutes les explications nécessaires.

L'enthousiasme et la véritable passion manifestés par les enfants pour cette activité de reconnaissance de plantation nous confortent dans l'idée de poursuivre ces actions pédagogiques en lien avec la Ville de Boulogne-Billancourt. Bravo aux agents d'environnement du chantier d'insertion, Emile Clotet et Eric Piot, qui ont vraiment bien assuré cette animation ■

Marc Mayot

Adieu Arnaud

Le décès d'Arnaud le 28 août 2006 suite à une maladie foudroyante nous a tous surpris et abasourdis. Salarié d'Espaces jusqu'en août 2005, Arnaud a fait partie des pionniers lors de la création du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts le 1er août 2003.

Il y a déployé des trésors de solidarité en contribuant largement à la formation d'une véritable équipe d'hommes (et d'une femme) où l'humanité s'est réellement développée grâce à lui. Tous ses anciens collègues et camarades de tra-



Arnaud sur le chantier Berges de Seine rive droite en 2005

vail peuvent en témoigner : n'est ce pas Philippe, Georgette, Bruno, Francis, Mohamed ? Ainsi que ses autres collègues des chantiers d'insertion Berges de Seine rive droite et Espaces naturels sensibles et de l'association Espaces.

Tous, nous nous souviendrons, très cher Arnaud, de ton extrême gentillesse, de ta grande bonté et de ta fraternité et nous sommes nombreux à te garder une place privilégiée au fond de notre cœur.

■
MM

Entretien des espaces verts des résidences Adoma

Depuis le 1er avril 2006 Espaces a en charge l'entretien des espaces verts de six résidences Adoma. L'ex-Sonacotra (voir L'écho-cantonnier n°23, juin 2006) a décidé de changer d'identité pour traduire l'accueil de nouvelles personnes (jeunes, personnes en situation de précarité) par rapport à ses résidents anciens (travailleurs migrants). Sa nouvelle identité Adoma fait référence à Domus, la maison en latin. C'est dans ce cadre qu'Adoma vient également de rejoindre la Fédération nationale d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), dont Espaces est membre, en qualité de membre associé.

Dans un souci de territorialisation des actions environnementales d'une association locale telle qu'Espaces, nous avons souhaité que chaque foyer soit géré par l'équipe en chantier d'insertion d'Espaces la plus proche du site et non par une seule équipe qui tournerait en camionnette.

● Le chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts a en charge l'entretien des espaces verts des résidences suivantes :

- Résidence Dôme, 47 rue du Dôme, 92100 Boulogne-Billancourt
- Résidence Meudon, 42-44 rue de Meudon, 92100 Boulogne-Billancourt

● Le chantier d'insertion Berges de Seine/Issy/Meudon/Sèvres a en charge l'entretien des espaces verts de la résidence Gardes, 1/3 route des Gardes, 92190 Meudon.

● Le chantier d'insertion Petite ceinture 15è-14è a en charge l'entretien des espaces verts de la résidence Jeanne d'Arc, 4-6 av Jeanne d'Arc, 92130 Issy-les-Moulineaux.

● L'équipe Chantier a en charge l'entretien des espaces verts de la résidence Diderot, 11 rue Diderot, 92310 Sèvres.

● Le chantier d'insertion du Jardin solidaire de Clamart a en charge, en attendant la création en projet d'un nouveau jardin solidaire sur le site, l'entretien des espaces verts de la résidence Jean-Baptiste Clément, 65 av Jean-Baptiste Clément, 92140 Clamart

● Les jardiniers des Jardins de l'espoir ont en charge l'entretien des espaces verts de la résidence République, 83 rue de la République, 92190 Meudon.



Avec une volonté de gestion durable et de protection de l'environnement, les espaces verts sont gérés de façon naturaliste avec mutation douce en gestion diffé-

renciée adaptée en collaboration entre Espaces et Adoma. C'est avec plaisir que l'association a pris en charge ces nouvelles responsabilités très professionnalisantes pour les salariés. Ils se trouvent en situation concrète de prestations, similaires à celles auxquelles les salariés en insertion auront à réaliser au sein d'une entreprise d'espaces verts qui pourrait les embaucher. ■

Sophie Broussaud

Henri

A quoi il pense, Henri, lorsqu'il déambule dès sept heures du mat', appuyé sur sa canne, dans les rues silencieuses de Meudon-la-Forêt ? À la silhouette de la Mosquée bleue se détachant sur le ciel plombé d'Istanbul ?

À la fièvre du grand bazar ? (Mais, franchement, est-ce que je penserais, moi, déambulant à l'aube dans les rues d'une ville lointaine, à Notre-Dame ou au Sacré-Coeur ? Ou encore au marché aux puces ?).

... Est-ce qu'il pense à ce garage minuscule, au fond d'une ruelle escarpée des faubourgs d'Istanbul, où il travaillait dès le petit matin, les doigts engourdis par le froid, à la lueur vacillante d'une vieille baladeuse ?

A quoi il pense lorsqu'il s'arrête un moment pour poser un regard absent sur les cygnes endormis au bord du lac ?

À la Mer Noire (si bleue paraît-il), au bord de laquelle il a passé sa petite enfance ?

À l'étal de son père qui avait une petite boucherie et qui, à cette heure, aiguisait besogneusement ses couteaux ?

Ou au revolver qui dépassait toujours de sa poche ?

Ou, encore, à ces camions pleins d'escargots que son

père livrait inlassablement en Europe après avoir revendu son modeste commerce pour tenter de faire fortune ?

... Est-ce qu'il pense aux chants de fête des femmes arméniennes dans le parfum mêlé des orangers et des théiers, des chants attendrissants où il reconnaissait la voix de sa mère ... ?

... Mais qui peut savoir à quoi Henri pense à sept heures du matin dans les rues de Meudon-la-Forêt ?...

Ce que chacun sait, en revanche, c'est qu'Henri sera là pour l'accueillir sur les Jardins de l'espoir, avec un café chaud et son regard si doux, baigné de souvenirs lointains...

Chaque jour, semaine après semaine, une saison après l'autre, et depuis des années, Henri se rend dès le petit matin sur les Jardins de l'espoir. Il est toujours le premier arrivé et ouvre le vestiaire avant de préparer le café (sacrément corsé) pour tout le monde. Henri dit qu'il vient sur les Jardins de l'espoir pour éviter de boire et de regarder bêtement la télé. Il appelle les Jardins de l'espoir « la clinique jardin ». Henri est retraité et d'origine arménienne. Il a vécu une bonne partie de sa vie à Istanbul, où il était mécanicien automobile, avant d'émigrer à Beyrouth, puis en France. Il affirme n'avoir jamais été inquiété par le peuple turc (il parle d'ailleurs mieux turc qu'arménien), mais il pense que l'entrée de leur pays dans le marché commun ne serait pas une bonne chose (?). Henri a des problèmes de dos et une jambe malade. Chaque matin, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, il marche péniblement pendant quarante minutes pour se rendre de son domicile aux Jardins de l'espoir. Il habite à 800 mètres...

Claude Bonvarlet

Nouvelle entrée aux Jardins de l'espoir

Un nouvel accès aux Jardins de l'espoir a été aménagé sous le Centre social. Cette ouverture permet maintenant de se rendre aux jardins par l'intérieur du Centre Millandy, c'est également un raccourci appréciable pour les jardiniers à partir du vestiaire. Ce nouvel aménagement a été inauguré le 12 décembre 2006 en présence de Claude Alland, première Maire adjointe, chargée des affaires sociales, et de Catherine Gardin, Maire adjointe chargée de l'économie, de la jeunesse et de l'emploi.

CB

Les mosaïques des Jardins de l'espoir

La mosaïque c'est un peu comme les gens, comme on aimerait qu'ils soient à l'image d'un monde meilleur. Elle assemble (rassemble) les couleurs, les textures, les formes... bref : des individus à part entière qui font ensemble un beau dessin (dessin).

Les mosaïques de Valérie c'est encore mieux : son atelier étant lui-même une espèce de mosaïque de cultures, de générations et d'individus...

Merci, Valérie, d'avoir choisi les Jardins de l'espoir pour accueillir ces magnifiques herbes de pierre, de verre, de lumière...

CB



L'entretien des pigeonniers de Meudon, changement de prestataire.

Le 13 juillet 2006, Espaces a répondu au nouvel appel d'offre de la Ville de Meudon relatif à la gestion et l'entretien des deux pigeonniers de Meudon (dans l'enceinte du parc Paumier) et Meudon-la-Forêt (à proximité de l'échangeur avec la RN 118).

Hélas, Espaces n'a pas été retenue pour la réalisation de cette prestation alors que l'équipe des Jardins de l'espoir entretenait depuis le 1er janvier 2003 le pigeonnier de Meudon-la-Forêt en s'y rendant à vélo. Fin de l'activité le 30 septembre 2006.

Motifs : malgré une note technique comparable à celle de l'entreprise retenue, Espaces sollicitait un montant plus élevé pour l'ensemble de la prestation. Ceci s'explique notamment par le nombre d'heures important nécessaire à la désinfection biologique proposée par Espaces et que l'équipe du Jardin solidaire continue à réaliser pour les 3 pigeonniers de Clamart.

Tout ceci est donc bien regrettable d'autant plus que la perte de cette activité constitue un manque à gagner pour le chantier d'insertion des Jardins de l'espoir, a supprimé un emploi d'insertion, et empêché la création d'un emploi supplémentaire.

Espaces souhaite qu'à l'avenir la Ville de Meudon pense à inclure des clauses sociales et environnementales dans ses marchés : le Maire de Meudon s'y est engagé. Espaces espère se voir à nouveau confier cette activité dans les années qui viennent... et peut-être de nouvelles activités de proximité.

Lors de l'Assemblée générale de l'Association familiale de Meudon-la-Forêt qui accueillait Espaces le 27 janvier 2007, de nombreux Forestois ont fait part à l'association de leur regret de voir ce changement et la nécessité d'améliorer encore la gestion des pigeons dans le quartier.

Sophie Broussaud et Yann Fradin

Aux Jardins de l'espoir à Meudon-la-Forêt (voir p. 2)

Vente de légumes aux adhérents d'Espaces dans la limite des stocks disponibles à partir du mois de mai.

"Atout vert 92" le **samedi 2 juin 2007** de 14 h à 18 h.

Repas de quartier le **dimanche 1^{er} juillet 2007** à partir de 12 h.

Accès en p.2

Un jardin solidaire pédagogique et scientifique au Lycée de Sèvres : les premiers travaux sont réalisés

2006 a vu les premiers travaux devant mener à la création d'un jardin pédagogique et scientifique sur un terrain situé rue Jules Sandeau et appartenant au Lycée de Sèvres. Dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Lycée, Espaces a amélioré les accès, par l'aménagement de quelques marches et d'un portail, et réalisé deux mares sur le terrain.

Mi-2007, le talus du terrain devrait être complètement réhabilité, parallèlement à la réfection de la voirie qui sera effectuée par la Communauté d'agglomération Val de Seine. Espaces a présenté un projet de talus végétalisé au lycée et à la Ville de Sèvres. Le projet attend désormais l'accord du Conseil régional d'Ile-de-France. Ce projet est co-animé avec les enseignants et les élèves du laboratoire de sciences de la vie et de la terre du lycée.

L'objectif de ce projet est la réalisation d'un jardin pédagogique et scientifique, mais il est aussi la création et la gestion de ce jardin par une équipe en chantier d'insertion.

Beaucoup de travail reste à réaliser pour Espaces quant à l'étude de faisabilité de ce projet en cours, soutenue par la Direction régionale de l'environnement Ile-de-France :

- Identifier et réunir les différents acteurs concernés (Académie de Versailles, Conseil régional d'Ile-de-France, Conseil général des Hauts-de-Seine, Ville de Sèvres, Communauté d'agglomération val de Seine...),
- Définir les besoins des acteurs, les contraintes du terrain et les objectifs visés,
- Elaborer le projet d'intervention,
- Préciser les moyens humains et matériels à mettre en œuvre,
- Planifier les différentes interventions et leur suivi dans le temps,
- Définir le cadre juridique et financier du chantier d'insertion.

A la suite du lycée de Sèvres, la Communauté d'agglomération Val de Seine a apporté un premier soutien financier au projet.

Après une 1^{re} réunion en mai 2006, en présence notamment de Marie Lucas, adjointe au Maire de Sèvres et conseillère d'agglomération, un second comité de pilotage du projet réunissant les principaux partenaires potentiels a eu lieu le 1^{er} février 2007 sous la présidence de Françoise Zanaret, proviseure du lycée de Sèvres, et Catherine Candelier, conseillère régionale et conseillère municipale de Sèvres.

Le projet se construit au fil des mois avec tous les acteurs concernés. ■

Sophie Broussaud

Cultivons l'emploi et la solidarité en Ile-de-France

Journée régionale sur les jardins d'insertion du 3 mai 2006 qui a eu lieu au Conseil régional d'Ile-de-France à Paris

Cette journée s'est déroulée essentiellement autour de deux actions réalisées durant les années 2004, 2005 et 2006 :

- une étude régionale : « Les jardins d'insertion en Ile-de-France : état des lieux et préfiguration de leur développement » ;
- un film documentaire : « Vivre au jardin, c'est vivre tout court » : une co-réalisation solidaire.

L'étude a été produite par le collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » constitué par la Fnars Ile-de-France, le réseau des Jardins de cocagne, l'association Graine de jardins et le réseau Chantier école. Elle a été réalisée par Yann Besse de la Fnars Ile-de-France et correspondant du collectif, avec le soutien du Conseil régional d'Ile-de-France, de la Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France, de la Direction

régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France et du Fonds social européen.

Le film, produit par le collectif, a été réalisé par l'association « Sur un arbre perchés » avec la participation active de six jardins d'insertion en Ile-de-France :

- Jardins du béton Saint-Blaise à Paris ;
- Jardin collectif d'insertion du Val-Maubuée à Torcy (77) ;
- Jardin maraîcher d'Acr à Conflans (78) ;
- Jardins de l'espoir à Meudon (92) ;
- Jardins biologiques à Sevran (93) ;
- Plaine de vie à Ezanville (95).

Ce film a été réalisé en outre grâce au soutien du Conseil régional d'Ile-de-France, de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de la Mutualité sociale agricole et du Fonds social européen.

Cette journée, ouverte par Krystina Roger, Conseillère régionale d'Ile-de-France, a réuni les nombreux partenaires institutionnels, associatifs et professionnels qui s'intéressent aux jardins d'insertion.

Plusieurs débats ont été organisés avec les acteurs de terrain, notamment :

- l'association Espaces, la Maison de l'emploi et le Ccas de Meudon ;
- l'association Plaine de vie, le Gab (groupement d'agriculteurs biologiques) d'Ile-de-France et le président d'une Commission locale d'insertion (Cli) du Val d'Oise ;
- l'association Acr et la représentante du Conseil municipal de Vauréal ;
- l'association les Jardins biologiques du Pont-Blanc à Sevran, l'Espace ressources emploi et la Logirep (bailleur social).



■ Jean-Louis Vasse

Ces débats ont permis non seulement de faire ressortir la diversité et la richesse des partenariats suscités par les jardins d'insertion, mais aussi d'identifier les avantages et les difficultés de ces derniers et de définir leurs perspectives.

Cette première partie de la journée a été suivie par la projection du film documentaire, puis d'un autre débat mené par Bruno Détain, réalisateur du film, ainsi que par Fatima Sedoud, jardinière du Jardin du béton Saint-Blaise et co-réalisatrice du film, et Jean-Louis Vasse, jardinier des Jardins de l'espoir, également co-réalisateur du film.

Yann Besse, chargé de mission à la Fnars Ile-de-France a présenté l'étude régionale réalisée, puis une table ronde des principaux acteurs institutionnels s'est déroulée autour des préconisations de l'étude régionale. ■

CB

*Il faut distinguer deux catégories dans les jardins d'insertion :

- les « jardins d'insertion par l'activité économique » où les produits sont vendus (habituellement à des adhérents sous forme de paniers hebdomadaires) et dont la production est faite par des personnes salariées en contrats aidés ;
- les « jardins d'insertion sociale » où les produits sont auto-consommés et qui sont fréquentés par des personnes non salariées s'y rendant le plus souvent pour rompre leur isolement.

(Certains de ces jardins rentrent dans ces deux catégories, exemple : les Jardins de l'espoir.)

**L'étude régionale et le film documentaire sont disponibles et consultables, il suffit de contacter Claude Bonvarlet à Espaces.

Chantier d'insertion de la Petite ceinture dans le 15^e et le 14^e arrondissement

Retour à Paris par la rive-gauche

Le chantier d'insertion de la Petite ceinture 15^e-14^e à Paris a été lancé le 1^{er} mars 2006 avec 8 éco-cantonniers en insertion (voir L'écho-cantonnier n°23, juin 2006). Il s'intègre dans un ensemble de 4 chantiers pilotés par la Sncf en lien avec Réseau ferré de France (Rff), propriétaire de l'infrastructure. Ces chantiers ont démarré en mars 2006 pour une durée de 2 ans, ils ont été montés avec le réseau Chantier-école, le Conseil général de Paris, le Conseil régional d'Ile-de-France et le service public de l'emploi (Ddtefp¹, Anpe, Préfecture de Paris, Fles²). Tout le linéaire de la rive gauche de Paris, ainsi que des parties des 17^e, 19^e et 20^e, est donc entretenu depuis le mois de mars. Espaces est en charge du 15^e, ainsi que d'une partie du 14^e arrondissement, et a formé pour cela une équipe de 8 personnes, dont une femme, tous parisiens.



■ L'équipe se déplace en vélo-rail

Vous pourrez apercevoir les éco-cantonniers circuler sur des vélo-rails achetés par l'association pour faciliter leurs déplacements et le transport des encombrants tout au long des 5 km de voies et tunnels entretenus. Le chantier a connu ses difficultés au démarrage, lieu de vestiaire provisoire éloigné, difficultés pour évacuer les déchets... aujourd'hui les locaux sont situés sous le tunnel de Vaugirard et se composent de 4 voitures-bars Sncf que l'équipe a terminé de réaménager fin novembre 2006. Deux voitures sont réservées à l'équipe du chantier d'insertion d'Espaces et deux autres appartiennent à Etudes et chantiers. Deux constructions modulaires complètent ce dispositif pour les sanitaires. Des contacts constructifs ont été pris avec les jardiniers du parc Georges Brassens... une personne sans abri qui campait sur le site a rejoint l'équipe d'éco-cantonniers.

Les « relations publiques » autour de ce chantier ont été et restent très fournies :

- Le Maire du 15^e arrondissement, René Galy-Dejean, a reçu les représentants de l'association et assuré que ce chantier d'insertion par l'écologie rencontrait ses propres souhaits.
- Le président de la SNCF est venu sur le site le 19 mai 2006.
- Une exposition sur le site a été présentée en mairie du 15^e en juin

2006 et comportait une présentation de l'association et du chantier d'insertion.

- Une « marche exploratoire » a été organisée le 21 juin 2006 par Claire de Clermont-Tonnerre, élue du 15^e, conseillère de Paris, marche à laquelle ont participé une cinquantaine d'élus et riverains, dont le maire du 15^e et Yves Contassot, adjoint au Maire de Paris.
- Une réunion a été organisée le 21 juin 2006 en mairie du 15^e, avec René Galy-Dejean et Yves Contassot, et a connu une très belle affluence. Le projet de la Ville –une « promenade » de la place Balard au tunnel de Vaugirard (environ 1km 300), qui pourrait être inaugurée en 2009³- y a été présenté et s'avère en effet très conforme à nos pratiques.
- Le 12 juillet 2006, une rencontre a eu lieu entre les maîtres d'ouvrages Sncf et Rff et les éco-cantonniers, avec Bernard Chaineaux, directeur général de Rff Ile-de-France, Vincent Bouznad, délégué général adjoint de la Fondation solidarité Sncf.
- Le bulletin municipal du 15^e a publié deux pages sur le chantier d'insertion dans son édition de l'été 2006.
- Une visite avec le maire du 14^e, Pierre Castagnou, des élus et le conseil du quartier a été organisée le 20 février 2007.

Feuille de route des actions d'entretien du chantier en cours :

- nettoyage de la zone et éliminations des encombrants,
- maintien de la voie de chemin de fer dans un état permettant la circulation de trains,
- maîtrise de la végétation selon les techniques de la gestion différenciée, et proposition d'un plan de gestion pour les parties non circulantes,
- remise en fonctionnement des fossés de drainage,
- réalisation de petite maçonnerie.

Les premiers mois de travail ont principalement été consacrés au nettoyage du site et à la mise en place des locaux. Sur l'ensemble du linéaire -13^e, 14^e et 15^e - en partenariat avec Etudes et Chantiers Ile-de-France, nous avons ramassé et fait évacuer environ 10 tonnes de déchets et 8 tonnes d'encombrants. Aujourd'hui le plus gros du nettoyage étant fait l'équipe n'intervient plus que pour le maintien de cet état de propreté. La réhabilitation des fossés occupe maintenant une grande place dans les activités quotidiennes, avec la maîtrise de la végétation. ■

Julien da Rocha et Isabelle Lesens

¹ Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

² Fonds local emploi solidarité

³ La liaison entre le parc André Citroën et le parc Georges Brassens pourrait être réalisée ultérieurement.

● Visite prestigieuse sur la Petite ceinture de Louis Gallois, alors président de la Sncf

L'association Espaces, ainsi que l'association Etudes et chantiers avec qui nous collaborons sur le chantier d'insertion de la Petite ceinture dans le 14^e arrondissement, ont eu le plaisir et l'honneur de recevoir Louis Gallois, président de la Sncf (maintenant Co-Président d'Eads et Président d'Airbus), sur le site du chantier d'in-

sersion dans le 15^e arrondissement de Paris. Louis Gallois a souhaité visiter personnellement ce chantier d'insertion, sans la presse, « entre nous ». Cette visite s'est déroulée le 19 mai 2006 quelques mois seulement après le démarrage du chantier d'insertion.

La Direction Paris Rive Gauche de la SnCF qui assure la gestion de ce tronçon de la Petite ceinture était représentée par son directeur, Alain Bullo, ainsi que par le directeur de l'Even Paris Austerlitz Invalides, Patrice Petitjean, et toute son équipe qui accompagne le chantier pour la SnCF.



Visite en vélo-rail pour Louis Gallois (à gauche)

Après une brève présentation des deux structures associatives, du projet global et du chantier d'insertion en lui-même, autour d'un petit déjeuner organisé dans le club house du Tennis club de

Vaugirard situé sur la Petite ceinture, Louis Gallois a souhaité rencontrer l'ensemble des salariés en insertion. Le président de la SnCF a ainsi salué un à un chaque éco-cantonnier. Des échanges ont eu lieu sur les travaux en cours, la vie du chantier et les projets des uns et des autres. Intéressé par les aspects environnementaux et sociaux du chantier d'insertion, Louis Gallois, a questionné les permanents des associations sur les projets d'intervention mais surtout sur le volet insertion et notamment les problématiques générales des salariés en insertion et ce que leur apporte ce type de parcours.

Ravi de ce moment, Louis Gallois, a très volontiers accepté notre invitation à essayer un vélo-rail en compagnie de Messieurs Bullo, Petitjean et Gehl (responsable du Pôle production de l'Even Pai). C'est sur cette promenade ferroviaire que s'est achevée cette rencontre forte agréable et enrichissante pour tous.

Au nom de tous les salariés en insertion présents et des associations d'insertion nous tenons sincèrement à remercier Louis Gallois pour le temps qu'il a bien voulu accorder à cette initiative et pour le grand intérêt qu'il a porté aux préoccupations des chantiers d'insertion et de leurs salariés.

Alexandre Wolff

• René Galy-Dejean, Maire du 15^e et Yves Contassot, Adjoint au maire de Paris en marche exploratoire

A l'occasion du lancement du processus de concertation du projet d'ouverture au public de la Petite ceinture du 15^e arrondissement de Paris, la Mairie de Paris et la Mairie d'arrondissement ont organisée le 21 juin 2006 une marche exploratoire et de découverte de la future promenade. Cette visite a réuni Yves Contassot, adjoint au Maire de Paris chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets, René



Visite du 21 juin 2006, regroupant de nombreux élus, dont Yves Contassot, René Galy-Dejean, et des membres de Rff et de la SnCF

Galy-Dejean, Maire du 15^e arrondissement, des élus de l'arrondissement, des membres des conseils de quartier concernés, la SnCF, Rff et Espaces. Cette matinée a été l'opportunité pour bon nombre de personnes de découvrir pour la première fois cette voie ferrée de l'intérieur et d'en apprécier l'intimité et l'ambiance si particulière tout en estimant le travail réalisé par les salariés en insertion entamé quatre mois auparavant.

• Réunion de concertation sur le projet d'aménagement

La promenade fut le préliminaire de la réunion de concertation, organisée le soir même en mairie du 15^e arrondissement, pendant laquelle les services de la Ville ont présenté le projet de manière très précise. Ce projet a un important caractère naturel et une grande ambition en terme de préservation de la biodiversité existante ce qui le rend très innovant dans la capitale et le rapproche à ce titre du projet d'ouverture de la Petite ceinture d'Auteuil dans le 16^e arrondissement. Par la suite, un exposé explicatif des actions de l'association Espaces et des objectifs environnementaux et sociaux du chantier d'insertion a également été énoncé par Isabelle Lesens, secrétaire générale de l'association Espaces. Ces présentations ont été complétées par une exposition à laquelle a participé l'association Espaces en réalisant un panneau sur le chantier d'insertion, exposition qui s'est déroulée pendant plusieurs semaines dans le hall d'entrée de la mairie. L'ensemble des élus a salué plusieurs fois et de manière appuyée les actions d'Espaces sur ce site ainsi que les premiers résultats obtenus, notamment en matière de propreté. Ces considérations ont été relayées auprès des salariés en insertion qui voient ainsi leur travail fortement valorisé.

• Première opération porte ouverte

Un autre moyen de découverte et de valorisation de ce site et du travail quotidien de l'équipe a été l'opération porte ouverte lors de la Fête des jardins de la Ville de Paris le 23 septembre 2006. C'est la première fois qu'une telle animation a lieu sur ce tronçon de la Petite ceinture dans le 15^e arrondissement, notamment grâce à l'aimable autorisation de la SnCF via les cheminots qui nous accompagnent au quotidien dans ce chantier. Les visiteurs ont pu découvrir la faune, la flore et la gestion différenciée effectuée par Espaces lors de visites guidées par des membres de l'équipe du chantier d'insertion et des salariés permanents de l'association.

● Pierre Castagnou, Maire du 14^e arrondissement et le Conseil de quartier

C'est une opération que l'association Espaces souhaite désormais reconduire chaque année en l'étendant au tronçon du 14^e arrondissement en cours d'aménagement par le chantier d'insertion. Cette partie de la Petite ceinture est plus difficilement accessible mais Espaces ne désespère pas de trouver des solutions. Nous avons d'ailleurs invité Pierre Castagnou, Maire du 14^e arrondissement, à venir visiter cette portion complètement différente de celle du 15^e arrondissement car encaissée et qui peut se découvrir depuis plusieurs ponts la traversant. Une visite a eu lieu le 20 février 2007, qui a été l'occasion de présenter le chantier d'insertion et l'équipe, ainsi que l'association Espaces au Maire d'arrondissement, Pierre Castagnou, et à certains élus locaux et membres de conseils de quartier. Des représentants locaux de la SnCF et de l'association d'insertion Etudes et Chantiers Ile-de-France, avec qui nous collaborons sur cette partie de la Petite ceinture, étaient également présents.

Ce tronçon est assez remarquable d'un point de vue naturel et son tracé encaissé au sein de la ville est exceptionnel, que l'on se situe en contrebas sur la ligne ou sur les divers ponts l'enjambant. Cette situation nous a amené avec la SnCF à entreprendre des interventions de valorisation du lieu : important nettoyage de fond puis régulier, curages des fossés drainant, gestion et amélioration paysagères et écologiques de la plate forme et des talus. Ces travaux, en cours de réalisation, ont fait l'admiration et ont suscité l'intérêt des visiteurs. Les salariés en insertion ont profité de ce moment pour présenter leur travail lors d'échanges avec les visiteurs notamment avec le Maire qui s'est entretenu personnellement avec certains d'entre eux.

Une opération intéressante qui permet de tisser du lien local, souvent gage de réussite de nos chantiers d'insertion. ■

AW

Projet d'ouverture au public de la Petite ceinture (15^e) en 2009

Cette séquence de la Petite ceinture s'étend sur 1,3 kilomètres de la rue Saint-Charles à la rue Olivier de Serres dans le 15^e arrondissement. Compte tenu de sa vocation ferroviaire, elle présente une emprise déconnectée des rues avoisinantes. Elle est successivement aménagée en remblai, en viaduc, en tunnel. Son accès pour les piétons est actuellement très difficile.

Elle se présente sur l'aspect d'un espace naturel où une végétation spontanée, caractéristique des milieux secs s'est développée. L'inventaire floristique de ce site est particulièrement intéressant et a révélé la présence de certaines espèces rares et protégées.

Il s'agit de créer une promenade rustique à l'écart de la ville permettant aux Parisiens de découvrir la flore et la faune d'un espace naturel. Afin de favoriser et d'enrichir la diversité écologique de cet espace, une gestion du site en vue de préserver sa végétation spécifique sera mise en place.

Les aménagements projetés obéissent à des objectifs de sécurité du public et d'accessibilité. Ces travaux consistent à :

- des aménagements à caractère technique, selon le principe de réversibilité défini par Rff. (protection des câbles haute tension et



Opération de nettoyage sous un pont

télécommunication, protection contre le risque de chutes). Une des voies ferrées sera comblée pour créer le sentier, l'autre sera conservée pour permettre le passage très occasionnel des trains,

- des créations d'escaliers, de rampes d'accès et d'ascenseurs, adaptation des entrées, permettant d'accéder au plateau ferroviaire situé tantôt en tranchée (rue Olivier de Serres) tantôt en élévation (rues Lecourbe, Balard...).

Pour former le sentier, une des voies ferrées sera remblayée par un matériau naturel de type sable stabilisé ; ce sentier longera l'autre voie, il en épousera les courbes. Ici, même si la nature fait oublier la ville le temps d'une promenade, il sera impossible d'oublier la vocation ferroviaire du site ; c'est un mariage subtil entre nature et rail.

Un retour à la nature. À l'écart de la ville, du bruit et de l'agitation, la promenade sera insolite, tranquille, champêtre. Ce sera un vrai coin de nature. Tout sera fait pour maintenir, enrichir et valoriser la diversité biologique. Les premières années, le public pourra être surpris de reconnaître les traditionnelles « mauvaises herbes », mais petit à petit la gestion permettra d'offrir une richesse floristique de fleurs de prairies et d'arbustes souvent typiques des voies de communication. L'association Espaces participe avec la Ville de Paris aux réflexions pour l'aménagement et la gestion de cette promenade. Le chantier d'insertion mené et la gestion différenciée pratiquée sur ce tronçon permettent à Espaces d'apporter des éclairages sur les orientations en cours d'élaboration. Ces échanges contribuent au partenariat avec la Ville de Paris sur ces questions de biodiversité et d'écologie urbaines. ■

AW

Chantier d'insertion Talus ferroviaires aval des Hauts-de-Seine

Saint-Cloud, Suresnes, Colombes, La Garenne-Colombes

Grâce à un partenariat dynamique et de longue date avec l'Etablissement proche banlieue de la Direction Paris Saint-Lazare de la SnCF, l'association Espaces se voit régulièrement confier des missions d'entretien et d'aménagement de talus ferroviaires alto-séquanais.



Opération de broyage de feuilles sur le chantier Talus ferroviaires aval à la gare des Vallées (Colombes)

Ainsi suite au chantier d'aménagement du talus du Val d'Or (côté Suresnes) début et fin 2006 mené par le chantier d'insertion de l'Equipe chantier, a été créé pour six mois un nouveau chantier d'insertion proposant 7 postes d'éco-cantonniers : le chantier d'insertion "Talus ferroviaires aval". Ce chantier se déroule dans les gares des Vallées à Colombes et de La Garenne-Colombes ainsi que sur les talus ferroviaires situés à proximité de la gare de Suresnes Mont-Valérien et de la station Belvédère du T2 à Suresnes. Une demande forte de la part de la SnCF pour l'amélioration paysagère des abords de ses gares à Colombes et à La Garenne-Colombes nous à inciter à intervenir en marge de notre territoire d'intervention habituel. Le chantier a démarré début novembre 2006.

Les travaux consistent en la réalisation d'aménagements paysagers en gare de La Garenne-Colombes qui se traduisent par la création de tressages en châtaigner disposés sur les talus positionnés de part et d'autre des quais et destinés à accueillir des arbustes de la flore locale. Une prairie fleurie sera également incorporée à un grand talus situé entre la voirie et un quai.

En gare des Vallées, l'équipe du chantier d'insertion réhabilite un terrain situé à l'arrière du quai (destination Paris). Ce talus a longtemps été utilisé en tant que potager et verger par des cheminots mais a complètement été laissé à l'abandon depuis plusieurs années. L'équipe cherche donc à améliorer la qualité paysagère et naturelle du site. A la suite d'un premier nettoyage des travaux de bûcheronnage ont été entrepris afin de sélectionner les arbres et arbustes. Diverses plantations dans le sous-bois sont en cours ainsi que la création d'une haie écologique et d'une prairie fleurie en bordure du quai. Grâce à la SnCF, des premiers contacts ont eu lieu mi-janvier 2006 avec une association locale d'apiculteurs pour étudier la faisabilité d'implantation de ruches sur ce talus. Cette démarche, si elle se concrétise, sera l'occasion d'apporter une plus-value complémentaire au travail effectué par les salariés du chan-

tier d'insertion qui pourront également découvrir l'apiculture.

Des discussions sont en cours pour prolonger ce chantier d'insertion sur plusieurs talus du Val de Seine, une fois cette première phase achevée. A suivre...

AW

Marché d'insertion pour les berges de Seine du bois de Boulogne et la Petite ceinture du 16^e arrondissement de Paris

Suite au marché d'insertion lancé par la Ville de Paris et remporté par l'association Espaces au printemps 2006, un nouveau chantier d'insertion parisien est en cours de mise en oeuvre. L'objet de ce projet est de mettre en place une gestion différenciée des berges de Seine aval du bois de Boulogne et de la Petite ceinture d'Auteuil (16^e arrondissement) dans le cadre d'un chantier d'insertion par l'activité économique (Iae).

• La Petite ceinture Auteuil-La Muette



Vue d'un immeuble depuis la Petite ceinture 16^e

L'ancienne voie ferrée va ainsi pouvoir être à nouveau entretenue et gérée de manière naturelle après plusieurs années de quasi d'abandon. En effet, à l'issue de la convention (juin 2004), liant Espaces, la SnCF, Rff (Réseau Ferré de France - propriétaire du site) et le Conseil régional d'Ile-de-France, pour la gestion et la valorisation de ce site, le chantier d'insertion n'avait pas été reconduit. C'était donc la fin de près de 7 ans d'entretien, de gestion écologique et de sensibilisation du public. Espaces a pourtant toujours continué à intervenir pour ne pas laisser cet espace naturel urbain se dégrader trop fortement. Plusieurs interventions de nettoyage

non rémunérées ont été menées par des équipes de salariés en insertion plusieurs fois par an ainsi qu'un entretien du cheminement pour permettre la tenue des portes ouvertes organisées à l'occasion de la Fête des jardins de Paris, avec l'autorisation de la Sncf et de Rff. Cette manifestation annuelle, co-animée par l'association Espaces et la Ville de Paris, contribue chaque année à faire découvrir ce lieu unique à des centaines de personnes.

Dans le cadre du développement annoncé des espaces verts parisiens, le Conseil de Paris a délibéré en novembre 2006 pour autoriser la Ville de Paris à signer une convention avec Rff dans le but d'occuper temporairement le terrain et de l'acquérir par la suite afin d'en conserver les qualités paysagères et naturelles et de l'ouvrir au public. En attendant la concrétisation de ces négociations entre la Ville de Paris et Rff, Espaces ne peut pas encore intervenir pour le compte de la Ville. L'association est donc dans l'attente du démarrage du chantier d'insertion que nous espérons proche. Ce chantier permettra de créer une nouvelle équipe qui aura pour premières missions de remettre à niveau l'espace (nettoyage, taille de la végétation, évacuation des dépôts sauvages...) et de réaliser certains aménagements nécessaires à l'accueil du public ; puis viendra la prise en charge de l'entretien dans le cadre d'un plan de gestion. L'équipe de salariés en insertion aura alors la responsabilité de la gestion de ce nouveau parc parisien en collaboration avec les services de la Ville et en contact direct avec le public.

• Les berges de Seine aval du Bois de Boulogne

Les interventions sur les berges aval du bois de Boulogne, entre le pont de Suresnes et le pont de Puteaux, ont, quant à elles, commencé en septembre 2006 à raison d'une semaine par mois. Les travaux confiés par la Circonscription du bois de Boulogne de la Direction des parcs, jardins et espaces verts ne permettent pas pour l'instant la création d'une équipe complète. Espaces a ainsi

fait le choix de confier cette mission à son Equipe chantier, chantier d'insertion qui intervient sur l'ensemble du Val de Seine dans le cadre de prestations, de missions courtes et d'appuis aux autres chantiers d'insertion de l'association. Néanmoins, cela a permis le recrutement de deux salariés parisiens qui ont intégrés cette équipe. Les travaux d'entretien et de réhabilitation de certains secteurs avancent bien avec une bonne coordination de la part des techniciens municipaux. Plusieurs projets d'aménagement écologiques



Les berges de Seine du bois de Boulogne en amont de l'écluse de Suresnes

sont à l'étude. Certains devraient permettre un investissement plus important sur ces berges en 2007 et ainsi encore améliorer leur qualité naturelle déjà remarquable.

AW

FLORE DU VAL DE SEINE

La linaria couchée (*Linaria supina* (L.) Chaz.)

L'écho-cantonnier inaugure ici une nouvelle rubrique illustrant la flore du Val de Seine. Sa diversité est encouragée grâce à la gestion différenciée des espaces naturels et la veille écologique mises en oeuvre au sein des chantiers d'insertion.

La linaria couchée est une des plantes qui apparaît être intéressante sur le nouveau chantier de la petite ceinture dans le 15^e arrondissement de Paris. Elle appartient à la famille des Scrophulariacées. Cette famille regroupe des genres aussi divers que les véroniques, les bouillons blancs (fleurs symétriques), les mufliers ou les scrofulaires à fleurs dissymétriques. En fait, le genre *Linaria* peut être classé dans ce second groupe. Une fleur symétrique, c'est par exemple une fleur simple aux pétales qui permettent de faire « Je t'aime, un peu, beaucoup... ». Une fleur dissymétrique ressemble plus à un visage, à « une gueule de loup », à une sauge (Famille des Labiées), à une fleur de pois de senteur (Famille des Fabacées), à un orchis (Orchidées). Ce type de fleur, c'est l'assurance d'être pollinisé par une autre fleur. L'insecte pollinisateur en entrant dans la fleur rentre d'abord en contact avec les pistils qui doivent être fécondés par le pollen pour donner le fruit. Les étamines sont plus courtes et sont touchées en second par l'insecte à la recherche de nectar.

La linaria la plus répandue est la linaria commune (*Linaria*



Linaria vulgaris

vulgaris L.). C'est une plante vivace robuste à tige dressée, ses fleurs jaunes forment une grappe (un racème en fait) au bout d'une tige régulièrement piquée de feuilles quasi-linéaires plates. Elle apparaît dans les friches formant des stations compactes. Elle persiste lorsque la friche se colonise de graminées et devient alors une prairie. La linaria couchée, diffère par sa taille, c'est une plante basse

; par son type biologique, c'est une annuelle qui se multiplie par graines ; par ses tiges couchées ascendantes ; ses feuilles linéaires sont arrondies.

Si la linaria commune se rencontre souvent dans le Val de Seine notamment sur le chemin de halage, la linaria couchée figure pratiquement aux abonnés absents (pas tout à fait puisque je l'ai observée à Issy sur les voies de garage du RER C pas très loin de la Petite ceinture). C'est une plante que l'on rencontre souvent sur les accotements sableux des voies ferrées ensoleillées et peu traitées. Les gares de triages sont pour la linaria un lieu de prédilection car moins traitées. En milieu rural on la rencontre dans les sablières, les carrières, les parois rocheuses. C'est une plante à rechercher dans les Hauts-de-Seine qui n'a fait l'objet que de deux observations récentes (Source Cbnbp¹) par Espaces dans le cadre de la veille écologique des chantiers d'Espaces.

Bruno Macé

¹ Conservatoire botanique national du bassin parisien

Bernard Monginet nous a quitté

Bernard Monginet était préfet des Hauts-de-Seine de 1993 à 1995 lors de la création de l'association Espaces (septembre 1994). Il a toujours soutenu Espaces et était notre référent en ses qualités de maire-adjoint de Boulogne-Billancourt, chargé des affaires financières et du budget, des affaires économiques et des relations avec les entreprises ainsi que les personnes morales agissant en matière économique et de membre du bureau de la Communauté d'agglomération Val de Seine, collectivités partenaires d'Espaces.

En juin 2003, avec sa collègue Dorothée Pineau, maire-adjointe chargée de l'urbanisme, des grands projets et des grands équipements, de l'environnement et des espaces verts, Bernard Monginet a présidé au vote de la subvention de création du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt Espaces verts, qui intervient sur l'entretien des parcs et jardins de la ville (Lire également p. 8).



Bernard Monginet, en haut à gauche, lors de l'inauguration de la roselière avec Roseline Desgroux, alors présidente d'Espaces et Jean-Pierre Fourcade, sénateur-maire de Boulogne-Billancourt, le 21 septembre 2003.

Le 21 septembre 2003, lors de la journée des berges sans voiture à Boulogne-Billancourt, Bernard Monginet, venu à vélo aux côtés de nombreux participants et riverains (Espaces souhaite que cette tradition des berges sans voiture reprenne !), a inauguré la roselière de Boulogne-Billancourt (quai de Stalingrad, aval du pont Daydé-Renault), premier ouvrage de génie végétal sur la partie navigable de la Seine en compagnie de Jean-Pierre Fourcade et Odile Fourcade et de nombreux autres élus. Bernard Monginet qui venait de voter les crédits du nouveau chantier d'insertion d'Espaces s'était enquis du nombre de roseaux plantés par l'équipe : le nombre de 3 200 plants l'avait impressionné. Il nous avait alors dit tout l'intérêt de créer ainsi des emplois locaux d'insertion. Début 2005, avec la création de la Communauté d'agglomération Val de Seine qui regroupe Sèvres et Boulogne-Billancourt, aux côtés des maires, c'est Bernard Monginet avec sa collègue Marie Lucas, maire-adjointe de Sèvres chargée de l'urbanisme et de l'environnement, qui préside au transfert des compétences emploi et insertion des villes vers la Communauté d'agglomération, et en conséquence du partenariat avec Espaces.

Bernard Monginet participait à tous les Comités de pilotage de la Convention Espaces/Ville de Boulogne-Billancourt puis Communauté d'agglomération Val de Seine... pour la dernière fois en mai 2006.

Bernard Monginet participait au Conseil d'administration de la Mission locale Val de Seine dont Espaces est membre. Il y défendait notamment l'excellent travail, pas toujours reconnu, réalisé par l'équipe salariée. En 2006, il participait régulièrement aux réunions d'élaboration de la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine.

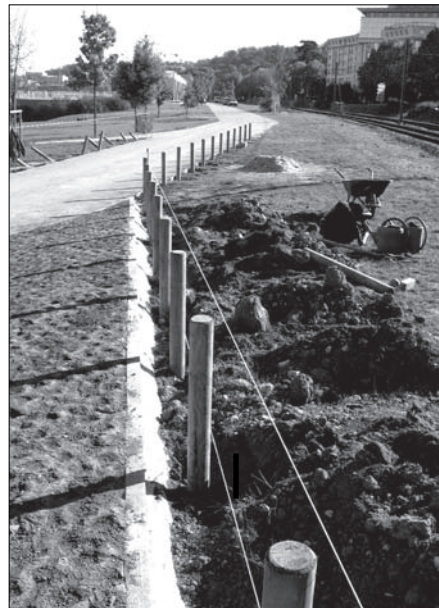
Par ailleurs, en tant que Préfet des Hauts-de-Seine, Bernard Monginet, qui habitait en face, quai du Point du Jour à Boulogne-Billancourt, s'était opposé à un projet de lycée sur l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux pour y défendre l'espace naturel

prévu au Schéma directeur régional d'Ile-de-France. Ce site est devenu la seconde tranche du parc de l'île Saint-Germain, les Jardins imprévus, l'un des tout premiers parcs gérés de façon naturaliste en Ile-de-France... jardins aménagés pour partie par Espaces dans le cadre d'un de ses tous premiers chantiers d'insertion à partir d'avril 1996, avec le Conseil général des Hauts-de-Seine, et le paysagiste Yves Deshayes (lire à ce sujet le topo-guide qu'Espaces a consacré au parc de l'île Saint-Germain. Voir p. 27).

L'association Espaces exprime ses condoléances à la famille de Bernard Monginet et à la Ville de Boulogne-Billancourt. ■

Yann Fradin

Port de Sèvres



Plantation des plots pour empêcher le stationnement sauvage.

De nouveaux plots anti-stationnement

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, le Port autonome de Paris souhaite inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun et désire donc limiter le stationnement sur l'ensemble des ports, qui ne peuvent servir de parking de proximité.

Pour ce faire, Espaces et le Port autonome de Paris prévoient la poursuite de l'installation de plots sur le Port de Sèvres qu'Espaces avait commencé en octobre 2005. Ainsi la

pause de plots sur toute la longueur du port empêchera le stationnement dans sa totalité. Le tramway n'est qu'à quelques mètres...

Cet aménagement permettra de protéger les pelouses qui sont complètement détruites par ces stationnements sauvages. Il garantira et améliorera l'accueil de cette escale portuaire et de la promenade piétonne de la rive gauche de Seine qui permet de rejoindre le parc de Saint-Cloud au parc de l'île Saint-Germain. Le Port de Sèvres, comme celui du Bas-Meudon, est entretenu par l'équipe du chantier d'insertion des Berges de Seine par convention avec l'Agence portuaire centrale du Port autonome de Paris. ■

Sophie Broussaud

L'éco-compteur

Durant l'année 2006, 61 207 passages ont été enregistrés avec en moyenne 700 passages en semaine et 576 passages le week-end. (734 en semaine et de 602 le week-end en 2005).

Comme c'était le cas en 2005, on note une importante baisse de la fréquentation durant les mois de juillet et d'août particulièrement marquée les week-ends, avec un record de 310 passages seulement le premier week-end du mois de juillet ; phénomène que nous pouvons raisonnablement attribuer aux départs en vacances.

Le record de fréquentation pour l'année 2006 est attribué à la première semaine d'avril avec 1184 passages mais aussi pour le mois de septembre avec 7138 passages enregistrés. ■

Marie-Aimée Bariéty

Les odonates : quels sont ces animaux ?

Ce nom barbare correspond tout simplement à l'ordre regroupant les libellules (autrement appelées anisoptères) et les demoiselles (autrement appelées zygoptères) que tout le monde admire durant la belle saison. Mais connaissez-vous vraiment bien ces insectes ?

Libellules Anisoptères		Demoiselles Zygoptères
POINTS COMMUNS : Odonates 2 paires d'ailes Adulte vivant près de l'eau Larve vivant dans l'eau près des végétaux Yeux très grands Antennes courtes		
DIFFERENCES :		
Un peu plus grande et grosse Ailes larges à la base Ailes maintenues horizontales au repos Peuvent voler longtemps		Un petit peu plus petite et fine Ailes étroites à la base Ailes maintenues verticales au repos Volent lentement et passent beaucoup de temps posées sur la végétation
Les larves n'ont pas le même aspect		
		
		

Les odonates adultes vivent entre la fin du mois d'avril et le mois d'octobre. L'accouplement a lieu en général de mai à septembre selon les espèces et toujours à proximité d'un milieu aquatique.

Les œufs pondus par centaines sont ensuite soit enfoncés dans les végétaux aquatiques, soit jetés dans l'eau ou déposés sur le substrat. Ils donneront naissance au bout de 2 à 5 semaines à des larves aquatiques.

Au bout de 4 semaines environ, une prolarve sort de l'œuf. Elle effectue plusieurs mues, qui se déroulent sous l'eau sur une durée de 3 ans et se nourrit de larves de moustiques, têtards et d'alevins.

La sortie de la larve de l'eau se fait en s'agrippant aux végétaux. L'insecte adulte « émerge » en laissant au sol une exuvie c'est-à-dire son ancienne peau de larve qu'il n'est pas rare de retrouver à proximité des mares.

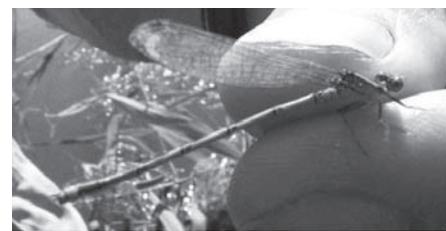
L'insecte adulte est alors prêt à prendre son envol. Il ne vivra que quelques semaines en s'alimentant d'autres insectes.

Les mares que les équipes d'Espaces aménagent sur différents sites constituent des refuges pour ces insectes menacés par la diminution des zones humides.

Marie-Aimée Bariéty



Accouplement d'agrions porte coupe (*Enallagma cyathigerum*) observé à la mare du Talus des Milons à Saint-Cloud en juin 2006.



Agrion à long cercoïdes (*Cercion lindenii*) observé en septembre 2005 à la roselière du quai de Stalingrad (Boulogne-Billancourt) et faisant partie des espèces déterminantes pour la qualification en ZNIEFF.



Petite nymphe à corps de feu *Pyrrhosoma nymphula* observée aux étangs de Meudon.

Archéologie au Bas-Meudon L'histoire de la découverte des tessons

Les premières découvertes, début 2005

Tout remonte à début 2005, époque de la replantation du Jardin des 5 sens sur les berges de Meudon, alors qu'il avait été initialement conçu pour les 100 ans de la Foire de Paris en 2004.

Lors de la réalisation de la mare du jardin, quelle ne fut pas la surprise des éco-cantonniers d'Espaces de trouver dans le sol des tessons de verre, des fragments de creusets et des scories.

Cette première collecte a été présentée le 26 mai 2005 lors de l'inauguration du jardin des cinq sens. Le plupart de ces échantillons issus de l'ancienne verrerie de Sèvres ont été stockés par la Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres, le reste a servi à la réalisation d'une mosaïque par les enfants de la Maison des bords de Seine que l'on peut observer au cœur du jardin.

Une seconde campagne de collecte, premier semestre 2006

Lorsqu'est mis en place le projet de réalisation de parkings de stationnement (dont Espaces a réalisé les clôtures) pour l'entreprise Gemalto (alors Axalto) sur les terrains Renault situés en bords de Seine à Meudon, Espaces a pris contact avec la Ville de Meudon et l'entreprise,



pour permettre la recherche et la préservation de nouveaux éléments. La Ville de Meudon a encouragé cette démarche et l'entreprise a organisé les travaux pour permettre ces recherches.

Au total 50 kg de morceaux de creusets, 15 kg de scorie et 6 kg de tessons de verre ont été collectés. Un grand merci aux équipes d'éco-cantonniers ayant participé à ces recherches, et à Jacqueline Falconnet, de l'association La Fabrique, pour ses conseils avisés.

Que faisait donc tout ce petit trésor sous les futurs parkings ?

Lors de la construction de l'écluse de Suresnes au XIX^e siècle, le niveau de la Seine a monté et les résidus de l'activité de la verrerie de Sèvres au Bas-Meudon située de l'autre côté de la route de Vaugirard ont servi à remblayer les berges.

Quelle est l'importance de cette découverte ?

Les archives de l'ancienne verrerie ayant brûlé et les pièces réalisées à l'époque n'étant pas signées, les traces du savoir faire de l'histoire verrière de Meudon restent très minces. Il ne reste aucune archive de cette verrerie.

Ainsi, hormis les « invendables » donnés aux Meudonnais lors de la fermeture de la verrerie, les derniers vestiges de cette grande entreprise qui participa à la renommée de Meudon ne peuvent être récupérés que grâce à de telles fouilles archéologiques.

Que vont devenir ces tessons ?



La remise officielle du produit des fouilles issues de l'ancienne verrerie du Bas-Meudon, effectuées par les salariés en insertion de l'association Espaces, s'est déroulée mercredi 4 octobre 2006 à 18h30 au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon.

Etaient présents : Hervé Marseille, maire de Meudon, vice-président du Conseil

Hervé Marseille, Maire de Meudon, Jacqueline Falconnet, spécialiste du verre, et Yann Fradin, directeur général d'Espaces

général des Hauts-de-Seine, Bertrand Sabot, maire-adjoint délégué aux affaires culturelles, Ville de Meudon, Michel Garin, président de

l'association Espaces, Yann Fradin, directeur général de l'association Espaces, Denis Larghero, conseiller général, Philippe Schneider, directeur des ressources humaines du site de Meudon Campus, Géralto, Christophe Leriche, directeur de programme, Hines, Michel Schneider, président de la Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres, Nicolas Bocquet, président des Amis de Meudon, Olivier Ménégoz, président de la Fabrique, les encadrants d'Espaces ayant participé à l'opération, les représentants et adhérents de l'association La Fabrique.

Les tessons ainsi déposés au Musée d'Art et d'Histoire de Meudon, dont une pièce est consacrée à la verrerie, sont ainsi préservés pour les curieux désirant en savoir un peu plus sur l'histoire de Meudon et les techniques adoptées à l'époque. En effet de multiples anecdotes délivrées par des passionnés du verre les y attendent déjà. Une visite à ne pas manquer...

Une partie des tessons de verres récoltés va être analysée par des spécialistes afin qu'ils délivrent l'histoire et les « secrets » de l'ancienne verrerie.

Sophie Broussaud et Yann Fradin

Musée d'Art et d'Histoire de Meudon

11 rue des Pierres, 92190 Meudon

Tél. : 01 46 23 87 13

Horaires : Du mercredi au dimanche de 14h à 18h ;

Fermeture : lundi, mardi, jours fériés et mois d'août.

Journée porte ouverte pour l'association la Seine en Partage

L'association « La Seine en Partage » dont Espaces est adhérente comme la plupart des partenaires d'Espaces, réunit des collectivités riveraines de la Seine, des entreprises, des associations, des riverains et des usagers autour d'un projet commun de sauvegarde et de restauration de la Seine. Créée et présidée par le député de Seine et Marne Yves Jégo, le président exécutif en est actuellement Jean-Louis Testud, maire-adjoint de Suresnes. C'est donc en collaboration avec Espaces que cette association a organisé une journée porte ouverte sur les berges du Val de Seine le 20 juin 2006.

Les participants, parmi lesquels Louis Hubert, directeur de la Diren Ile-de-France, Marc Reimbold, directeur de l'agence portuaire centrale du Port autonome de Paris, des élus du Val de Seine, des représentants de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du Conseil général des Hauts-de-Seine, de Voies navigables de France et des riverains, se sont donnés rendez-vous au pied de la passerelle de l'Avre à Boulogne-Billancourt. Ils ont remonté la Seine rive droite puis rive gauche, ont pu observer les ouvrages de végétalisation réalisés par Espaces et rencontrer une équipe d'éco-cantonniers au travail.

En fin de journée, une présentation/débat autour des techniques de génie végétal, de la gestion différenciée des espaces naturels et de la présence quotidienne des équipes en insertion sur les berges a eu lieu au local technique d'Espaces "la Scala" à Issy-les-Moulineaux. Le débat a conclu à l'importance de sensibiliser le public et les différents acteurs de la Seine à la pertinence des techniques de génie végétal et de gestion différenciée au regard de la restauration des milieux aquatiques et terrestres.

Une démarche d'expérimentation de différentes techniques végétales sur fleuve urbain navigué semble devenue nécessaire, avec un suivi et une évaluation de leur tenue aux différentes contraintes (courant, étiage, batillage, etc.) et de leur impact sur le milieu naturel. De même, les participants ont projeté d'éditer une petite brochure à destination de tous les publics pour faire découvrir les principes de la gestion différenciée et les quelques gestes à adopter pour favoriser les écosystèmes.

Anne-Claire Gadenne et Marie-Aimée Bariéty

www.seineenpartage.com

Jeux d'eaux : un arbre dans le canal

A la mi-août 2006, du fait des fortes pluies qui ont suivi la canicule de juillet affaiblissant les sols, quelques arbres sont tombés sur



Maniement du tirfor pour tirer l'arbre de l'eau

le site de Villeneuve-l'Étang, notamment un sujet assez massif dans le canal d'alimentation de l'étang de Villeneuve, sur le ru de Vaucresson.

L'équipe du chantier d'insertion s'est attelée à la tâche de traiter cet arbre avec cette difficulté particulière de devoir travailler sur, dans et voire parfois sous l'eau.

Un chantier physique du fait de l'utilisation intensive du «tirfor» pour ramener les

bois débités au sec, remonter la souche et aussi technique du fait de l'impossibilité de distinguer la configuration de l'arbre immergé et qui a donné quelques ruptures de tension assez spectaculaires lors du tronçonnage.

Au final un arbre dégagé sans incident et une équipe bien trempée...

Vincent Thomas

Le curage de la mare de Villeneuve-l'Étang, encore un chantier difficile et spectaculaire

Dans le site de Villeneuve-l'Étang, une mare sur fond argileux datant du 19ème siècle (on la retrouve sur une carte de 1853) élargit la rigole nord du ru de Vaucresson. Elle présente un potentiel écologique important en tant que zone humide naturelle susceptible d'accueillir plantes et animaux tels que les odonates (voir p.14) ou les amphibiens.



L'impressionnant chantier du curage de la mare

Seulement, en plus des épisodes de pollution récurrente du ru de Vaucresson (cf. articles dans L'écho-cantonnier n°23 p12, n°21 p7), voilà plusieurs années que la mare était à sec durant l'été ! Non pas par manque d'eau, le ru de Vaucresson qui est l'un des derniers rus à ciel ouvert du Val de Seine en fournit suffisamment ! Mais simplement parce que la mare s'est comblée naturellement au fil du temps.

L'équipe du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud a donc décidé de mener des travaux de restauration de ce milieu humide. En début d'été 2006, un éclaircissement de la mare (sélection des arbustes et enlèvement des branches surplombant la mare) a été effectué par Espaces afin de favoriser le développement de

la végétation herbacée, de réoxygéner la mare et d'empêcher les feuilles mortes de l'enrichir en matière organique.

Au mois d'août, l'équipe a procédé au curage proprement dit. En repérant la frontière vase/argile il a été possible de retrouver les dimensions originelles de la mare ! Une partie de ces travaux a pu être mécanisée grâce à la location d'une pelle à chenille équipée d'un godet de curage. L'engin relativement limité par la taille de son bras n'a pas pu réaliser la totalité du curage. C'est donc l'équipe qui courageusement a pris le relais en profilant à la main les parties inaccessibles et ce malgré les conditions climatiques particulièrement éprouvantes de ce mois d'août.

MAB

La renouée du Japon, une enchantresse perverse : la lutte s'engage à Villeneuve-l'Étang

Le site de Villeneuve-l'Étang connaît depuis plusieurs années une situation d'envahissement par la renouée du Japon. Importée d'Asie au siècle dernier pour ses qualités ornementales, cette plante s'est avérée extrêmement invasive et menace la biodiversité en prenant la place de la flore locale. Elle colonise rapidement les milieux humides et fraîchement remaniés grâce à un système de rhizomes à croissance rapide produisant des substances allélopathiques, véritables poisons pour les autres plantes et pouvant atteindre 3 mètres de profondeur. De plus, cette plante herbacée peut croître de 3 cm par jour et atteindre 4 mètres de haut.



A l'assaut de la renouée !

Pour le site de Villeneuve, un plan de lutte a été établi en fonction des caractéristiques des stations, de leur emplacement et des retours d'expériences en cours sur d'autres sites. Aucun traitement efficace n'étant jusqu'à ce jour garanti dans la lutte contre la renouée du Japon, il s'agit d'une expérimentation de traitement biologique et écologique qui nécessite une planification d'interventions sur plusieurs années.

L'équipe du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud a commencé la mise en œuvre de ce plan de lutte qui comprend des interventions nombreuses : arrachage et brûlage en hors sol, griffage, tamisage de la terre pour éliminer un maximum de rhizomes, coupe à ras bi-mensuelles pour les épuiser et replantation d'espèces locales... La surveillance permanente des stations est indispensable. Elle n'est rendue possible que par la présence de l'équipe et sa vigilance quotidienne sur le site.

MAB

Convention RAMSAR

Journée Mondiale des Zones humides 2006

Coup de projecteur sur le ru de Vaucresson

Le 2 février 2006, Espaces a organisé une manifestation dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Celle-ci était initiée, comme chaque année, par le secrétariat de la Convention pour la préservation et la restauration des zones humides, ou Convention Ramsar (du nom de la ville iranienne où fut signée la convention).

Espaces a centré sa manifestation sur le ru de Vaucresson... Lui, et tout ce qui l'alimente : les eaux claires des sources et celles de la pluie qui ruisselle en amont. C'est finalement l'ensemble rigoles/canal/étang du site de Villeneuve-l'Étang, entretenu par l'équipe du chantier d'insertion, qui a été mis à l'honneur.



Jean-Noël Maleyx, chef de division, Unité espaces naturels sensibles et biodiversité, Conseil général des Hauts-de-Seine, Jean-Pierre Cian, Service des Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, Christiane Barody-Weiss, maire de Marnes-la-Coquette, Jacques Pouyé, chef du service économie de l'environnement et milieu urbain, Diren Ile-de-France, Olivier Blatrix, chef du service investissement, Direction des rivières d'Ile-de-France, Agence de l'eau Seine-Normandie et Michel Serre, président de l'association Sportive de La Marche assistaient à la visite.

Il était utile en effet de réunir les multiples acteurs du ru de Vaucresson et les alerter sur son mauvais état. La visite du ru, en suivant sa partie aérienne, des étangs de la Marche à Marnes la Coquette, à la limite de Garches, jusqu'au bout de la rivière anglaise située sur le site de Biorad, anciennement l'Institut Pasteur, aura permis aux participants de découvrir le milieu naturel associé et de rencontrer l'équipe du chantier d'insertion en pleine action. La visite a été suivie d'une réunion dans les locaux du passionnant Musée Pasteur désormais fermé au public, avec échange d'informations sur l'état des connaissances, diagnostics et projets concernant le ru, ainsi que perspectives du chantier d'insertion et de la restauration des fonctions écologiques, économiques et hydrauliques du ru de Vaucresson.

Le débat a porté sur 4 thèmes :

- l'atterrissement, l'appauvrissement du milieu, la pollution des eaux, tout cela par manque d'entretien ;
- la perte de la fonction d'alimentation en eau des bassins et jets du Domaine national de Saint-Cloud ;
- le rejet dans le réseau d'assainissement de ces eaux claires, entraînant des coûts de transport et de traitement en station d'épuration, et contribuant au risque (réel) d'inondation lors des fortes précipitations ;
- la multiplicité des acteurs, d'où la difficulté à intervenir.

Tous les participants se sont accordés à souligner la nécessité d'œuvrer pour la sauvegarde du ru et de ses diverses fonctions. Plusieurs actions ont été identifiées :

- Prolonger l'enquête menée par le Conseil supérieur de la pêche sur la pollution des étangs. Cette première action est bien avancée grâce à la ténacité du Service des Fontaines qui ne peut envisager de réalimenter les bassins du parc de Saint-Cloud si les eaux

sont polluées. Ainsi, le Crédit lyonnais, propriétaire des étangs, a-t-il été persuadé de procéder à la vidange des étangs pour qu'un premier diagnostic soit fait. La vidange a permis de révéler deux dysfonctionnements techniques : un rejet provenant de la voie ferrée et apportant de grandes quantités de sable, et le colmatage des soupapes de vidange, preuve s'il en est besoin, de l'envasement extrême des étangs. La pollution blanchâtre des eaux, accompagnée de son odeur pestilentielle habituelle, n'a pas cessé de tout l'été 2006. Le Service des Fontaines a préconisé un curage des deux étangs, après analyse des boues d'envasement.

- Initier la restauration du milieu naturel des berges du canal et de l'étang, en tenant compte de sa dimension patrimoniale. L'action de l'eau, portée à un niveau de base supérieur au niveau d'origine, conjuguée à la voracité des oies bernache, a entraîné une érosion importante des berges et un appauvrissement drastique de la flore. Espaces, le Service des Fontaines et l'association de pêche (avec son nouveau président, M. Bardet) réfléchissent aux solutions à mettre en place.

- Créer un comité technique de suivi du ru de Vaucresson pour s'assurer de la cohérence des actions à mettre en œuvre. Ce comité technique pourrait fédérer les différents acteurs, concentrer les informations et les diffuser, établir des plans d'action. La question des mesures envisagées par la Communauté d'agglomération Cœur de Seine pour réduire le risque d'inondation par la maîtrise des eaux de ruissellement reste notamment à travailler. Il en est de même pour celles de la reconnexion des différents tronçons du ru, de l'utilisation de ses eaux claires et de leur usage dans les fontaines du Domaine en Seine plutôt que dans les égouts comme actuellement.

Anne-Claire Gadenne et Marie-Aimée Bariéty

Les équi-traits jeunes

Les 6 et 7 mai 2006 au lycée de la Bretonnière situé à Chailly en Brie se sont tenus les premiers équi-traits jeunes, challenge national des jeunes utilisateurs d'équidés qu'Espaces a suivi.

Ce challenge était ouvert à toute structure d'enseignement ou d'insertion reconnue. Durant deux jours les équipes de quatre apprenants de 16 à 25 ans ont pu mesurer leurs capacités de ménage de chevaux de trait, d'ânes et mulets sur différents ateliers représentant les activités professionnelles actuelles depuis l'élevage jusqu'à l'utilisation agricole en passant par la forêt, l'attelage et le tourisme. La première édition de ce challenge était limitée à 20 équipes.

Ce challenge était un challenge de meneurs, les ateliers se sont déroulés avec des chevaux, des ânes et du matériel fournis par les organisateurs et attribués aux équipes par tirage au sort.

Aux termes des deux jours d'épreuve, il en est ressorti une volonté forte de promouvoir l'utilisation du cheval de trait et donc la nécessité de former des meneurs dans le cadre de formations scolaires

Vincent Thomas.

Pour en savoir plus : <http://www.equi-trait-jeunes.com>



Une démonstration d'attelage avec les chevaux de trait

Prestation Forêt Ile-de-France : un partenariat avec l'entreprise

Au printemps 2006, l'équipe du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud a été sollicitée par l'entreprise Forêt Ile-de-France dans le cadre d'une sous-traitance pour l'aider dans sa mission de mise en sécurité des bordures du Domaine. Cette activité a décalé le projet de réouverture et d'extension de l'allée du Diable prévue initialement à cette période.

En effet depuis quelques temps, quelques chutes d'arbres spectaculaires mais sans gravité ont eu lieu au Domaine, l'administrateur a donc ordonné une étude phytosanitaire et c'est plus de 200 arbres qui ont été désignés pour des interventions diverses de mise en sécurité : abatage, élagage, allègement et haubanage.

Le travail de l'équipe a consisté à traiter l'ensemble des déchets issus de cette mise en sécurité pour les arbres de bordure du Domaine. Cette expérience a été très intéressante pour les agents qui ont pu pleinement réaliser les contraintes liées à un rythme d'entreprise traditionnelle.

A l'issue de l'intervention de Forêt Ile-de-France et d'Espaces, le résultat obtenu est un chemin d'environ 2 mètres de large entre l'enceinte du Domaine et le début des boisements. Ce chemin, s'il est régulièrement entretenu, permettra au service de surveillance du Domaine de patrouiller plus efficacement et aux riverains du Domaine de ne plus être gênés par les arbres du Domaine qui avaient tendance à empiéter sur leurs propriétés.

Suite au succès de cette opération, une nouvelle coopération est en cours de préparation en 2007. ■

Vincent Thomas

Aménagement des locaux du chantier d'insertion en espaces boisés

Déjà améliorés à plusieurs reprises depuis près de 10 ans (peinture, sanitaires, mise aux normes électriques, chauffage au poêle à bois, achat de mobilier...), les locaux du pavillon du combat au Domaine national de Saint-Cloud restaient aménagés de façon précaire pour accueillir une équipe de 15 agents d'environnement et 3 membres de l'équipe d'encadrement.

Aussi, pour remédier à cette situation, Espaces a engagé, début novembre 2006, des travaux d'isolation et d'aménagement de vestiaires afin d'assurer de meilleures conditions de travail aux salariés du chantier d'insertion.

L'ensemble des aménagements répond aux normes HQE* : isolation des locaux en laine chanvre (fibre végétale), création d'un sas, chauffage au bois (2 poêles), peinture écologique.

Espaces remercie vivement la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Conseil régional d'Ile-de-France, la Fondation agir pour l'emploi, des salariés et de l'entreprise Edf et Gdf et la Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest de leurs contributions financières aux travaux d'aménagement des locaux.

L'équipe des 15 agents d'environnement et leurs encadrants ont pris possession des nouveaux locaux début 2007 et l'inauguration aura lieu mi 2007. ■

Mathilde Bérody

* Haute qualité environnementale

ASSOCIATION
ESPACE
L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE EN VAL DE SEINE

monum

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE TOUTE L'ANNEE AU BENEFICE D'UNE ASSOCIATION D'INSERTION

Tous les bois ont été débordés dans le respect de l'environnement et sont issus du Domaine national de Saint-Cloud : avec les chevaux de trait.

Bois séché à

l'extérieur

depuis au

moins 1 an,

nombreuses

essences

(Chêne,

Charme,

Érable, Frêne,

Robinier faux

acacia)



Renseignements pratiques

Prix du bois coup par stère (1 m³ d'encombrement)

• en 30 cm : 50 € le stère • en 50 cm : 40 € le stère

Bois à retirer sur place du lundi au jeudi, de 8h à 17h sur RDV.

Au 8, rue Yves Cariou, Marnes-la-Coquette, Porte du Combat

Aucune livraison possible
mais aide pour le chargement

Renseignements et prise de rendez-vous pour l'enlèvement :

par téléphone de 9 h à 17 h 30 au 01 41 14 53 00 ; 06 86 65 98 90

excepté samedi et dimanche

Règlement par **chèque uniquement**,

à l'ordre de l'association Espaces

OFFRE RESERVEE AUX ADHERENTS DE L'ASSOCIATION ESPACES
(adhésion annuelle de 8 € qui peut être réglée lors du premier achat)

Association Espaces,

37 route de Vaugirard • 92190 Meudon • 01 55 64 13 40

espaces@association-espaces.org • www.association-espaces.org

Espaces au Conseil scientifique de l'environnement Nord-Pas de Calais.

Le 8 septembre 2006, dans le cadre de la journée d'échanges sur le thème de l'utilisation moderne du cheval de trait, une délégation d'Espaces composée de Daniel Girardclos, directeur technique, et Vincent Thomas, responsable du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud, s'est rendu à Sars et Rosières.

Au programme de la journée, l'état des lieux des utilisations actuelles du cheval de trait notamment au sein des collectivités et une application pratique au sein du Parc naturel régional Scarpe-Escout.

Au cours de cette journée, Espaces a pu à de nombreuses reprises faire partager son expérience et son savoir auprès des différents participants et à retrouvé avec plaisir certains membres de la Commission nationale des chevaux territoriaux dont Espaces est membre... ceci avant de se retrouver comme chaque année au 4e congrès des chevaux territoriaux qui s'est déroulé les 20, 21 et 22 octobre 2006 à Trouville/Mer qui avait pour thème cette année l'Europe, ceci dans le cadre des Equi'days. Yann Fradin, directeur général, et Vincent Thomas y représentaient Espaces.

Pour en savoir plus : www.equidays.com

Françoise Girard, marraine d'Espaces

Françoise Girard travaillait à Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Ddtefp) des Hauts-de-Seine. Elle était également meudonnaise et nous a quitté en juillet 2006 après avoir lutté contre la maladie.

Françoise avait la volonté chevillée au corps. Elle s'occupait des contrats aidés (Ces et Cec à l'époque) lorsqu'ils étaient gérés par les services de l'Etat (les nouveaux contrats Cae et contrats d'avenir sont aujourd'hui gérés par l'Anpe) depuis le premier chantier d'insertion d'Espaces en 1995. Françoise était la correspondante d'Espaces pour ces contrats qui concernent à chaque fois une personne et une situation particulière. Elle n'hésitait pas à passer à Espaces prendre un contrat qui devait être signé dans la journée ou rapporter une pile de formulaires ou de contrats lors des périodes de recrutements

grosse enveloppe Elle ne laissait rien rigueur de l'Etat pièces justification à chaque Françoise presque chaque d'Espaces. Leur vraiment pas des réunions des elle veillait à la for- aux raisons des



pour économiser une et les délais postaux. au hasard : tant la qui nécessitait des tives que son attention personnelle. connaissait le nom de éco-cantonnier situation ne la laissait indifférente. Au cours comités de pilotage, mation dispensée, ruptures de contrat.

Mais surtout Françoise a été la marraine du chantier d'insertion d'agents d'environnement en espaces boisés du Domaine national de Saint-Cloud. A l'époque, au plus fort du chômage ouvrier de masse et de la fermeture des dernières usines du Val de Seine dont Renault Billancourt en mars 1992, le Domaine employait plusieurs dizaines de personnes en contrat Ces qui pouvaient alors durer 3 ans. Pour la plupart, anciens ouvriers de Renault, ils étaient attachés à l'entretien de l'espace boisé. Ils espéraient une titularisation illusoire. Les jardiniers et fonctionnaires du Domaine étaient pour leur part à deux doigts de la grève devant cette situation insupportable où ces anciens ouvriers sans formation étaient presque plus nombreux qu'eux.

Alors que le premier chantier des berges de Seine faisait ses premiers pas sur le chemin de halage, Françoise demanda à Espaces si nous pourrions créer un chantier d'insertion sur le Domaine. Plusieurs réunions en mairie de Saint-Cloud et à la Conservation du Domaine permirent de créer et lancer le second chantier d'Espaces dès le 15 janvier 1996 avec douze jeunes agents d'environnement ! Cette situation mis fin à l'emploi en nombre de personnes en Ces par le Domaine de Saint-Cloud, celui-ci accueillant toujours des personnes en insertion mais sur des postes individualisés. Françoise présenta alors à Espaces le centre de formation horticole du Chep avec lequel l'association coopère toujours très activement. Depuis 12 ans, le chantier d'insertion d'Espaces a trouvé toute sa place au Domaine et s'étend désormais à Ville d'Avray.

Un soir de 2005, Françoise m'appela pour me dire qu'elle arrêterait son travail à la Ddtefp pour se consacrer à la lutte contre la maladie. Françoise était sereine et déterminée. Son assurance et sa sensibilité, égales à elle-même, m'ont marqué. Mathilde Bérody, chargée de mission à Espaces, qui l'a bien connue, comme voisine et amie de ses enfants, m'indiquait que Françoise garda pendant ses derniers mois cette douceur intacte malgré les circonstances.

Françoise, encore merci pour ton engagement aux côtés d'Espaces qui ne serait pas ce qu'elle est sans ton soutien déterminant et la confiance que tu as eue en notre projet. ■

Yann Fradin

Le livre des Etats généraux de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars)*

Constatant l'aggravation de la précarité et de l'exclusion dans notre société, la Fnars, dont Espaces est membre, a décidé de saisir l'occasion des échéances électorales de 2007 (présidentielles et législatives) et de 2008 (municipales et cantonales) pour mener une campagne active auprès des candidats à l'élection. Elle se propose de nourrir leur réflexion sur les réalités vécues au quotidien dans les secteurs de l'exclusion.

Un livre des Etats généraux a été préparé avec la contribution des acteurs du réseau. Il a été présenté au Congrès de la Fnars les 16 et 17 novembre 2006 à Strasbourg, auquel participait Yann Fradin, directeur général d'Espaces. Envoyé à tous les candidats, il servira de base aux contacts qui seront pris au cours des campagnes à venir.

Il s'agit d'obtenir l'engagement des futurs élus d'oeuvrer à l'amélioration de la situation grâce à la détermination d'objectifs sur la base d'un état des lieux partagés. Ces objectifs devront impérativement s'inscrire dans la continuité.

Sur le plan de l'hébergement et du logement, l'action des Enfants de Don Quichotte fin 2006 et début 2007 a accéléré les choses. Le vote par le parlement du Droit opposable au logement et la mise en place par le Gouvernement d'un nouveau plan d'hébergement transformant de nombreuses places d'hébergement d'urgence en place de stabilisation constituent de nouvelles avancées décisives. La Fnars a activement participé à la mise en place de ce plan.

Rappelons qu'à Espaces 70 % des salariés en insertion ne bénéficient pas d'hébergement individuel durable (voir L'écho-cantonnier n°24, septembre 2006). ■

Claude Latreille et Yann Fradin

Maison relais à Sèvres

Le 7 février 2006, était inaugurée rue Lecointre à Sèvres (face à la Mairie, à côté du collège et de l'Anpe) la première Maison relais des Hauts-de-Seine, en présence du maire de Sèvres et conseiller général François Kosciusko-Morizet et de Philippe Damie, Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales. Une seconde Maison relais ouvrira prochainement à Boulogne-Billancourt. Appartenant à la société Hlm 3F et gérée par l'association Aurore qui a déjà en charge le foyer d'hébergement La Colombe à Boulogne-Billancourt (voir L'écho-cantonnier n°23, juin 2006), la Maison relais de Sèvres offre 20 logements T1, T2 et T3. Celle-ci permet d'offrir un hébergement à la sortie des centres d'hébergement d'urgence pour une durée de six mois à deux ans. Un couple d'hôtes qui loge sur place gère la maison, appuyé par une équipe sociale. Début 2007, trois salariés en insertion, dont un résidait depuis plusieurs mois à la Maison de la Colline (centre d'hébergement d'urgence à Sèvres), ont pu intégrer la Maison relais. Une bonne nouvelle, assurément. ■

YF

Maison relais de Sèvres Aurore, 21 rue Lecointre
www.aurore.asso.fr

UNIVERSITE D'ETE A LILLE

La ville, changement de nature ?

Les professionnels de l'urbanisme étaient réunis à Lille fin août 2006 à l'occasion de l'Université du Conseil français des urbanistes. Mais à propos de ville il ne fut question que de nature, et même de nature « sauvage ». C'est bien pourquoi l'association Espaces était invitée. Isabelle Lesens, secrétaire générale qui, et Daniel Girardclos, directeur technique, y représentaient Espaces.

Selon les orateurs, pour 84 % des Français, la demande de nature supplante désormais la préoccupation de l'amélioration des transports ; et, signe encourageant, la surface d'espaces verts urbains en France augmente, au total, de 5% par an.

Il serait temps, car, même d'un point de vue d'économie mondiale, espaces verts et transports sont la condition sine qua non pour que les cadres dirigeants acceptent de venir. Et puis, nous le voyons bien dans notre Val de Seine, nature et automobile sont en compétition pour les mêmes espaces...

Les noms évoluent, la réalité demeure : dit-on jardins, parcs urbains, espaces verts ?

Mais d'abord, pourquoi faire ? Ceux qui en réclament sont, paraît-il, les plus aisés. En Hlm on demande d'abord du calme, de la sécurité, une bonne image. Mais on note que cette demande augmente, à mesure que la nature s'éloigne...

En tous cas, les raisons officielles de créer des « espaces verts » (nom d'aujourd'hui) ont changé. Vers 1930 on parlait d'embellissement. Après guerre, on a souligné leur « fonction sociale » (se rencontrer, se détendre...). A partir de 1980, ils ont rempli une « fonction paysagère » dans de vastes ensembles comme les villes nouvelles. Enfin, depuis les années 90 ils sont chargés d'une fonction écologique (l'île Saint-Germain par exemple), et aujourd'hui, ils participent au développement durable...

Et nous, à Espaces, nous savons aussi qu'ils sont – ou doivent, ou peuvent, être – structurants. Rivières, îles, coteaux ne sont-ils pas préexistants aux villes ? Le parc de la Deûle ou le réaménagement des canaux de la métropole lilloise en sont de bons exemples.

Structurer la ville par ses voies d'eau

Les villes, comme on le sait, ont longtemps tourné le dos à leurs parcs et rivières. Aujourd'hui le projet de parc linéaire de la rivière Deûle et la réhabilitation du canal de Roubaix, du canal de l'Espierres et de la rivière Marque urbaine, sont des témoignages du changement de point de vue.

L'ancien canal industriel est en cours de réhabilitation sur une trentaine de kilomètres. Il sera rendu à la navigation de plaisance et ses abords finiront de devenir une coulée verte disponible pour piétons, cyclistes, patineurs, personnes en fauteuil, etc. C'est déjà le cas sur une bonne partie depuis la citadelle de Lille, en plein centre-ville. Des travaux très lourds sont ponctuellement prévus, tels que la transformation d'un horrible rond-point suspendu au-dessus du canal en pont levant. Les pavés, non maçonnés, des bords seront conservés, mais des tunages en planches de pin traité « à cour » sont créés à proximité côté eau. Ils se rempliront d'eux-mêmes de terre et de plantes. Bientôt d'autres parties seront pourvues de fascines d'hélophytes et de tressage de saules. Nous assistons là à un pari touristique, faunistique, floristique, et urbain. En effet le canal va devenir l'épine dorsale et le lien entre les quartiers. Et déjà des bâtiments industriels ruinés sont transformés en lofts...

Le parc de la Deûle est un vaste projet d'espace naturel sur 25 Km de long, au sud de Lille. Une partie du site est déjà devenue un parc original, le jardin Mosaïc, à l'entrée payante et chère. De

grandes pelouses, mais aussi des jardins conçus par des paysagistes et évoquant les cultures de la mosaïque de peuples qui vivent ici : Belges de 1911, Polonais de 1938, Marocains de 1990... des conteurs au détour des massifs, des jeux évoquant les légendes du Nord.

L'ancien bassin minier et industriel se tourne vers les hautes technologies et invite la nature jusqu'en son cour.

Isabelle Lesens

Gouverner la ville nature

Pour débiter cette université d'été le Conseil français des urbanistes nous invitait à réfléchir sur «La ville, changement de nature ? Ou comment l'envie de nature influence-t-elle l'urbain ?»

« Mine de nature en Pays de Gohelle ».Visite du Bassin

Avec la visite de 2 sites du Bassin Minier, nous sommes projetés immédiatement dans le vif du sujet. Nous sommes accueillis par le directeur du Caue¹ du Nord sur le carreau de fosse 9-9bis de Oignies, construit en 1932.

Un peu d'histoire : le charbon fut découvert en France à Anzin dans le Valenciennois en 1734. La première compagnie minière vit le jour en 1757 sous le nom de « Compagnie des Mines d'Anzin ». 1852 verra la naissance des « Houillères de Bassin Nord Pas-de-Calais » (HBNPC). La fosse 9-9bis est classée monument historique depuis 1994. L'ensemble du bassin minier fait par ailleurs l'objet d'une demande de classement à L'Unesco².

Sur ce site fortement marqué par l'industrialisation les enjeux sont nombreux : reconquérir des espaces, créer des trames vertes, aménager les anciennes infrastructures minières comme par exemple l'installation d'entreprises dans ces locaux réaménagés et adaptés à leur nouvelle destination. L'accueil en 2009 du « Louvre 2 », sur la fosse 9-9bis, sera un atout majeur pour la requalification de ces territoires.

Site des terrils de Hénin-Beaumont

Site des terrils de Hénin-Beaumont

À Hénin-Beaumont, le volet renaturation des terrils a été très largement développé par le directeur du Cpie³ de la Chaîne des terrils qui nous accueille. Cette renaturation se réalise en plusieurs phases. La première concerne la végétalisation du pied des deux terrils de forme conique, le plus haut culmine à 160 m d'altitude (à titre de comparaison, le dénivelé entre la Seine et le plateau qui surplombe le Val de Seine est de 140 m). Sur une élévation d'environ 30 m les architectes paysagistes ont choisi d'installer des ligneux de tiges moyennes en correspondance avec les contraintes d'un sol difficile, constitué essentiellement de déchets miniers (la



1 Visite du Bassin Minier

fameuse silice rouge qui par ailleurs donnait la silicose aux mineurs) et par conséquent très peu fertile. Le saule, l'aulne, le bouleau, le chêne et le frêne, sur des replats colonisés par des herbacés, sont les plus représentés ainsi que le pin, le noisetier et quelques églantiers. Ils constituent cette première phase de végétalisation. Un verger composé de pommiers, de cerisiers et de poiriers enrichit un secteur très plat proche du cavalier (chemin d'accès au terri structuré par une voie ferrée).

La strate arbustive n'est pas évidente car, semblablement à une montagne, un terri offre un adret et par conséquent un ubac. Le facteur temps est également très important, il conditionne l'implantation naturelle des graines dans un substrat plus long à obte-



■ Le site du Bassin

nir que sur un sol naturel. La colonisation se réalise donc lentement et empiriquement au gré des écotopes favorisant l'accueil des végétaux. Les chardons, les pavots cornus et quelques onagres par exemple se partagent la frange sous sommitale et quelques individus sont présents au sommet. L'ensemble du terri est colonisé naturellement par la strate herbacée composée de plantain, de sénéçon. Le millepertuis ou la digitale pourpre débutent leur expansion. Une petite zone humide, située entre les deux terrils, bordée par une petite frange peu dense de bouleaux verruqueux, accueille des héliophytes ainsi que quelques saules de petite taille.

La présence de moto-cross, de VTT... crée de grandes difficultés pour le maintien du site dans un état de croissance et perturbe une repousse idéale des éléments structurants de base attendus.

Quelles utilisations du site ?

La vocation de ce site est plurielle. Il accueille des «classes nature» des écoles de la Communauté de communes de Hénin/Carvin. Le public est également invité à participer à des sorties thématiques, associant des professionnels de tous horizons. Le CPIE accueille également de nombreux stagiaires de tous types de formations environnementales.

Comment l'envie de nature influence-t-elle l'urbain ?

Extrait de l'éditorial de Martine Aubry, Maire de Lille et de Eric Quiquet Adjoint au maire chargé de l'environnement et des espaces verts. Paru dans la revue : «La biodiversité à Lille».

« La protection de la biodiversité est un enjeu planétaire pour le 21^e siècle. Depuis plus de cinquante ans, nous assistons à un recul sans précédent du nombre d'espèces animales et végétales. A court terme, ce sont 11 000 espèces de plantes et d'animaux menacées d'extinction. A ce rythme, la moitié des espèces auront disparu au 21^{ème} siècle. Cette raréfaction de la biodiversité est due à la disparition des milieux naturels, découlant notamment de la déforestation et du développement du productivisme agricole. Les conclusions du rapport - L'avenir de l'environnement mondial du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) -

sont inquiétantes : «bien des espèces de la planète ont déjà disparu ou sont menacées d'extinction, en raison de la lenteur avec laquelle sont prises les décisions ; il est trop tard pour que l'on puisse préserver toute la diversité biologique dont notre planète est riche».

Conjurer cet appauvrissement préjudiciable à l'espèce humaine nécessite bien sûr une réponse planétaire... mais aussi des actions locales.

Voilà pourquoi, la Ville de Lille, signataire d'un Agenda 21⁴, s'engage et invite les habitants, les jardiniers, avec l'appui de nombreuses associations, à protéger 21 espèces animales ou végétales à l'échelle de son territoire. De la fauvette à tête noire à la reinette des Flandres, de la coccinelle à 7 points au hérisson... 21 espèces emblématiques ont été choisies par des écologues lillois. Les mesures préconisées, par ce groupe de travail qui s'est réuni plusieurs fois en 2003 sont bien entendu bénéfiques à de nombreuses autres espèces présentes à Lille.

Quelles évolutions ?

Les mentalités évoluent trop lentement malgré une communication très présente : accords de Kyoto, Agenda 21, protections diverses de la biodiversité... Il est néanmoins très difficile aujourd'hui d'apprécier à quelle « nature » aspirent les urbains. Une nature propre, sans dangers directs, par exemple sans petite et grosse faune, insectes, plantes dangereuses...

Il y a, à mon avis aussi plusieurs types de nature. Nous en retiendrons trois :

- la nature produite : l'agriculture, la sylviculture, l'arboriculture...
- la nature gérée, dirigée : la pêche, la chasse, la randonnée, les parcs urbains...
- la nature sanctuarisée : les parcs nationaux, régionaux, ou toutes formes de réserves naturelles à vocation scientifique ou de musées conservatoires.

En conclusion

Les conclusions de cet atelier ont fait émerger des demandes environnementales et sociétales importantes, autour des services des parcs et jardins organisés, très présents dans toutes les villes de France. Les souhaits portent en particulier sur la création de charpentes paysagères constituées de couloirs écologiques pour permettre la circulation des espèces animales et la migration des espèces végétales. Pour rendre ces infrastructures ou ces concepts pérennes, la concertation avec la population est considérée comme nécessaire malgré les difficultés évoquées par les bureaux d'études spécialisés (manque de professionnels).

Dans cet atelier, Espaces a exposé les différentes expériences de son approche des territoires et son expérience d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine. Ces pratiques ont fait l'objet de plusieurs citations et plus particulièrement en séance plénière. Par ailleurs le Conseil des Urbanistes du Québec, nous a sollicités pour participer à Montréal comme grand témoin lors de ses journées du 4 au 6 juin 2007 intitulées « Vision d'avenir : L'urbanisme face aux grands changements ».

Daniel Girardclos

¹ CAUE : Conseil en architecture en urbanisme et en environnement. Yann Fradin, directeur général d'Espaces, est administrateur du Caue 92. Voir : www.caue92.com

² UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

³ CPIE : Centre de pratique et d'initiation à l'environnement.

⁴ L'Agenda 21 est un programme d'action local de développement durable pour le 21^e siècle. La Ville d'Issy-les-Moulineaux a mis en œuvre un Agenda 21 auquel Espaces est associé. Les Agendas 21 du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la Ville de Paris sont en cours d'élaboration.

Plantes et changement climatique : des liens à mesurer, des interventions à opérer

Dans le cadre de la préparation de son Plan climat, la Ville de Paris a demandé à un certain nombre de responsables de faire des propositions. Celles du responsable du jardin botanique de la Ville de Paris nous ont paru suffisamment intéressantes pour les publier ici, et souhaiter qu'elles connaissent une suite. Espaces pourrait participer à certaines d'entre elles.

Coordonner les acteurs régionaux de la conservation de la biodiversité et de la gestion du patrimoine naturel

Le patrimoine naturel, en particulier les espèces végétales et animales, a de nombreuses interactions avec le climat. De nombreux organismes interviennent au niveau régional, qu'ils soient privés ou publics (communes, départements, région, gouvernement). A notre connaissance, peu d'entre eux ont entamé une réflexion sur une « co-évolution » de la biodiversité et du climat.

Les objectifs sont les suivants : entamer une réflexion coordonnée, à l'échelle régionale, en prenant en compte la dimension nationale et internationale, sur les interactions entre le climat et la biodiversité ; définir un plan stratégique pour les années à venir ; définir les actions prioritaires, les coordonner, les promouvoir et faciliter leur mise en place en participant aux financements de projets prioritaires.

Afin de répondre aux objectifs ambitieux de coordination et de planification à l'échelle régionale, il faudrait :

- lister tous les intervenants au niveau régional dans le domaine de la conservation de la biodiversité,
- déterminer s'il faut créer, ou héberger dans un organisme existant, une structure de réflexion et de coordination sur l'évolution climatique,
- doter cette structure en ressources humaines et financières.

Cette structure devra ensuite coordonner et faciliter les projets prenant en compte l'évolution climatique et la conservation de la biodiversité, en particulier ceux proposés dans le plan parisien de lutte contre le dérèglement climatique.

Observer le règne végétal pour évaluer le changement climatique et prévoir son évolution

Les observations du cycle de vie (la phénologie) de plusieurs plantes agricoles ont permis de reconstruire a posteriori l'évolution du climat du dernier millénaire, montrant ainsi qu'elles étaient un indicateur valable de changement climatique. La sensibilité du cycle annuel de développement des plantes et de certains animaux (insectes notamment) au climat fait que de nombreuses espèces ont vu leur développement accéléré au cours des dernières décennies à la suite du réchauffement climatique. Par exemple, les dates de vendanges de Châteauneuf-du-Pape ont été significativement avancées de fin septembre en 1945 à début septembre en 2003.

Le Groupement de recherches (GDR) Système d'information phénologique pour la gestion et l'étude des changements climatiques (SIP-GECC, www.obs-saisons.fr/gdr) a notamment pour objectif d'étendre l'observation aux plantes sauvages et non agricoles, de rattraper le retard de la France dans ce domaine, de mener des observations dans le cadre de réseaux nationaux européens et d'obtenir des prédictions sur l'impact de l'évolution climatique sur les êtres vivants.

Il est suggéré que la Ville de Paris s'implique dans ce projet et commence des observations dès le printemps de l'année 2007 dans des sites du Jardin botanique de la Ville de Paris gérés par la Direction des parcs, jardins et espaces verts.

Lutter contre les plantes envahissantes dues au réchauffement climatique

Les plantes envahissantes appelées « pestes végétales » sont des plantes qui envahissent les écosystèmes dans lequel elles ont été introduites et excluent par compétition les autres espèces de cet écosystème. Elles sont une des causes importantes de perte de la biodiversité. Par le passé, Paris a déjà été le centre de la dispersion de pestes végétales. En cas de réchauffement climatique, il faut considérer l'hypothèse que ce phénomène soit généralisé à de nombreuses autres plantes. En effet, Paris héberge des plantes en limite de rusticité car la température y est plus élevée, environ 2 degrés de plus par rapport à la moyenne de la région Ile-de-France.

L'objectif est de maîtriser les plantes qui, avec le réchauffement climatique, s'échapperont probablement des jardins parisiens et coloniseront les espaces verts naturels franciliens.

En conséquence, une proposition du plan climat pourrait être de favoriser le plus possible l'utilisation de plantes indigènes, de lister et de suivre l'évolution de plantes potentiellement envahissantes (campagnes régulières de relevés) et, dans tous les cas, de bannir toutes les végétaux exotiques dont le potentiel d'invasion est avéré.

Sauver les plantes indigènes menacées par le réchauffement climatique

Certaines plantes indigènes franciliennes sont à la limite Sud de leur aire de répartition, c'est-à-dire que dans les zones où la température locale est supérieure, elles ne sont naturellement plus présentes. Avec le réchauffement climatique, des espèces pourraient donc disparaître de nos forêts régionales.

Pour prendre en compte ce risque, le plan climat pourrait avoir pour objectif de définir une liste des espèces menacées par le changement climatique et de surveiller leurs populations.

Il est suggéré qu'une liste des espèces menacées soit réalisée et que des systèmes de conservation et de régénération des ressources génétiques concernées soient alors mis en place (banque de semences, plantations conservatoires...). La Ville de Paris pourrait aussi augmenter la diversité génétique des bois dont elle a la gestion et mener une politique active de plantation de ces espèces indigènes menacées.

Diminuer les nouveaux risques allergènes dus au pollen des plantes

Les allergies polliniques sont dues au contact du contenu du grain de pollen sur les muqueuses. Différents facteurs régulent la réponse allergique : la quantité de pollen présente dans l'air, la pollution (les particules polluantes se fixent sur le pollen et augmentent sa solubilité). Le réchauffement climatique pourrait moduler ce risque sanitaire, en particulier par l'apparition de nouvelles espèces allergisantes et l'augmentation de la quantité de pollen due à une période de floraison plus longue.

Les objectifs sont d'étudier ce risque sanitaire, de suivre son évolution en corrélation avec le changement climatique et d'en diminuer les effets par des mesures adaptées de plantations en collaborations avec les instances concernées.

La Ville de Paris pourrait diversifier le plus possible ses plantations, en particulier de ligneux et de graminées afin de diminuer la possibilité d'atteindre le seuil pollinique déclenchant la réponse allergique. En collaboration avec le réseau national de surveillance aérobiologique ainsi qu'avec les laboratoires parisiens travaillant dans ce domaine, elle pourrait aussi participer à l'élaboration de calendriers polliniques et au suivi des espèces potentiellement allergisantes.

Laurent Bray, Chef de la Division,
Division du jardin botanique et des collections

Participons à l'élaboration du Scot des Coteaux et du Val de Seine



Le Syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine regroupe les agglomérations Arc de Seine, Cœur de Seine, Val de Seine, la commune de Marnes-la-Coquette, le Conseil général des Hauts-de-Seine et le Conseil régional d'Ile-de-France (Voir

L'écho-cantonnier N°23 juin 2006 p. 22).

Le Syndicat a engagé la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (Scot, autrefois appelé schéma directeur) qui définit les grandes orientations d'aménagement et d'infrastructures du territoire à l'horizon 2020. Ce schéma est essentiel car il s'impose aux Plans locaux d'urbanisme élaborés par les communes (Plu, ancien Plan occupation des sols). Après une phase diagnostic en cours, la concertation commence et une exposition a été réalisée en mars-avril 2007 dans les 11 communes et un questionnaire a été élaboré par le Syndicat et est à renvoyer par les habitants et usagers du territoire. Espaces l'a envoyé à tous ses adhérents et nous savons que déjà beaucoup d'entre eux l'ont rempli et renvoyé au Syndicat : bravo ! Le questionnaire est téléchargeable sur le site Internet du Syndicat et permet de suivre l'ensemble du processus. L'association Espaces est associée à l'élaboration du Schéma et participe aux réunions de concertation organisées. ■

Yann Fradin

www.coteaux-et-val-de-seine.com

Etudes et concertation pour la Rd7 et les bords de Seine pour Issy-les-Moulineaux et Sèvres.

Suite à plusieurs concertations au cours de la dernière décennie auxquelles Espaces a participé, le Conseil général des Hauts-de-Seine a organisé une concertation préalable fin 2005 au cours de laquelle Espaces a émis un avis argumenté sur le projet présenté.

Le Conseil général a ensuite créé un Comité de pilotage du projet composé d'élus, des partenaires publics (Port autonome de Paris, Voies navigables de France) et d'associations représentatives. Espaces y a été désignée. Le Comité de pilotage s'est réuni 3 fois, les 1er décembre 2005, 27 avril 2006, 20 octobre 2006. Deux réunions techniques ont également été organisées sur le thème des berges de Seine, et une réunion générale de présentation de la programmation aux associations le 9 novembre 2006.

Le Conseil général a choisi la procédure de marché de définition et retenu après avis du Comité de pilotage trois bureaux d'étude paysagistes (Ilex, In Situ, Thalweg). Cette procédure prévoit que les bureaux d'études travaillent ensemble et avec les partenaires (notamment les membres du Comité de pilotage) pour la phase de programmation, qui s'est déroulée jusqu'en octobre 2006. Depuis

chacun des bureaux d'études travaille le projet qui sera présenté au second semestre 2007.

Le linéaire concerné représente 4,2 km et 20 ha à aménager et requalifier. Les principaux enjeux définis sont :

- une continuité de circulations piétonnes et douces assurée au fil des berges, dans un cadre paysager et naturel depuis Paris jusqu'à l'Ile de Monsieur ;
- la création d'espaces de respiration entre le tissu urbain, la voirie et les berges ;
- la mise en œuvre d'animations temporaires ou permanentes.

L'ensemble des documents est consultable sur le site internet du Conseil général des Hauts-de-Seine <http://environnement-transport.hauts-de-seine.net> (rubrique voirie), et auprès de l'Unité Eau et écologie urbaine, à la Direction technique de l'association (sur rendez-vous). ■ YF

L'avis d'Espaces du 2 décembre 2005 sur le projet est consultable sur le site internet de l'association www.association-espaces.org (rubrique Chantiers d'espaces naturels/écologie urbaine).

Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine

Projet de charte de la gouvernance et Programme protéger la biodiversité

Espaces est membre du Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine (C2d92). Au second semestre 2006, l'association (représentée par son président Michel Garin) a particulièrement travaillé au sein de la Commission qui a établi un projet de charte de la Gouvernance adopté par le C2d92 et présenté au Conseil général des Hauts-de-Seine.

Le Conseil général a initié lors d'une demi-journée de travail le 19 janvier 2007, une concertation sur l'élaboration du Programme protéger la biodiversité. Pour Espaces, Yann Fradin, directeur général, Alexandre Wolff, adjoint au directeur technique, et André Berland, animateur du chantier de bénévoles Vivent les étangs de Meudon participent aux trois groupes de travail créés dans ce cadre : gestion des espaces publics, aménagement urbain, achats et comportement. Parallèlement le directeur général d'Espaces, Yann Fradin, a été nommé rapporteur de l'avis que rendra le C2d92 sur ce programme, et Sylvie Bénard, présidente de l'association Orée en est la coordinatrice. ■ YF

Information : <http://environnement-transport.hauts-de-seine.net> Rubrique éco-responsabilité, puis C2d92.

Lancement de l'Atelier d'urbanisme et de développement durable d'Issy-les-Moulineaux

La Ville d'Issy-les-Moulineaux a inauguré le 11 décembre 2006 son Atelier d'urbanisme et de développement durable d'Issy-les-Moulineaux. D'une part sa dimension ouverte au public : n'hésitez pas à aller découvrir la carte 3D de la ville interactive qui permet de vivre en temps réel les aménagements, de retourner dans le temps, comme de visualiser le futur. D'autre part, Espaces participe aux groupes de travaux créés dans le cadre de l'atelier d'urbanisme : opérations d'urbanisme et d'aménagement (Zac Cœur de ville et Bords de Seine, Fort numérique) circulation et déplacements (Rd7, téléphérique, circulations douces, abords du bd périphérique), qualité environnementale des constructions (Tour Mozart, autres bâtiments), nature et espaces verts (Berges de Seine, autres espaces verts). ■ YF

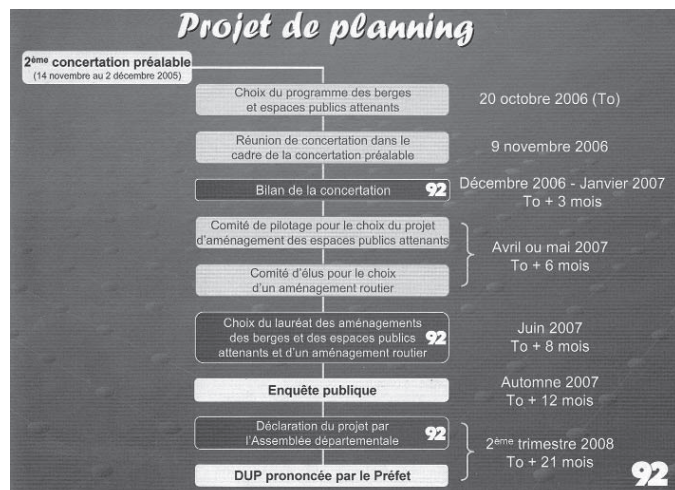
Centre administratif municipal

47 rue du Général Leclerc. 2e étage. Tel 014 123 8000

Metro Ligne 12 Mairie d'Issy. Bus 123, 169, 190, 290, 323, Tuvim. T2

Jacques-Henri Lartigue (5mn à pieds)

www.issy.com (rubrique atelier d'urbanisme)



Phase II de l'Etude prospective de développement durable en Val de Seine

L'Association Espaces a été retenue le 21 avril 2004 dans le cadre du 3ème appel à projet du Ministère de l'écologie et du développement durable (Medd) : « Outils et démarches en vu de la réalisation d'agendas 21 locaux ».

Elle a décidé de s'engager dans la mise en place de l'Agenda 21 local avec sa contribution spécifique de l'employabilité sur des actions de développement durable dans le Val de Seine et plus particulièrement sur la Communauté d'agglomération Val de Seine et les communes de Issy-les-Moulineaux et Meudon, avec qui l'association a mis en place des conventions d'objectifs pluri-annuelles. En 2005, une première phase de l'étude réalisée par Espaces a permis d'identifier un certain nombre de besoins sociaux du territoire concerné, à travers le croisement de publics spécifiques et de secteurs d'intervention (Cf. L'écho-cantonnier n°23)

Quatre problématiques principales en matière de développement, sous l'angle de l'emploi, ont émergé de cette phase I de l'étude-action :

- Identification de populations spécifiquement fragiles pour accéder à l'emploi,
- Accession au logement,
- Besoins en emplois spécifiques,
- Pistes d'actions innovantes.

Fin 2006, Espaces et ses partenaires dans la démarche globale de contribution à l'Agenda 21 local ont décidé de poursuivre la réflexion dans le cadre d'une phase II centrée sur l'identification des besoins en développement durable dans le Val de Seine.

Les objectifs visés sont :

- Identification de domaines d'actions et de créations d'activités pertinentes pour le territoire du Val de Seine ;
- Potentialités des emplois en matière d'écologie urbaine à partir de l'expertise de l'association ;
- Déclinaison de ces activités en emploi pour les plus démunis.

Dans ce cadre, Espaces a décidé de s'attacher les services de Joël Satre Buisson, consultant (Managements et Projets locaux – MPL), pour mener cette phase II de l'étude-action. Joël Satre Buisson, co-fondateur et ancien administrateur de l'Association Espaces, nous apporte dans ce projet sa connaissance de l'association et du territoire.

L'objectif de la phase II de l'étude action est double. Il consiste à la fois à réaliser un plan d'action spécifique et mettre en évidence une expertise territoriale ciblée, pour l'identification des besoins en développement durable dans le Val de Seine.

La réalisation de la phase II sera articulée en trois étapes :

- Rassemblement et capitalisation des données existantes ;
- Enquête auprès d'un panel d'acteurs pertinents et analyse des données ;
- Formalisation des constats, recommandations et communication du rapport auprès des partenaires d'Espaces.

Mathilde Bérody

Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et retour de Saint-Cloud à Paris par terre. Nouvelle édition

Le titre étonnant sur un petit livre modestement aligné sur le présentoir d'une librairie a attiré mon attention.

Le jeune héros de cette dangereuse aventure est un parisien du XVIII^e siècle qui n'a jamais quitté les Barrières de sa ville. Après bien des hésitations, il se décide à en prendre le risque pour rendre visite à sa belle dans sa propriété de campagne à Saint-Cloud. La tête remplie de références littéraires, l'imagination candide et le comportement ridicule, il croit entreprendre un voyage au long cours et n'omet pas auparavant de mettre de l'ordre dans ses affaires, tant spirituelles que temporelles : confession générale, testament olographe, paiement de ses dettes, adieux à ses proches sans oublier l'achat de provisions de bouche ! Et le voilà parti. Il embarque au Port Royal, se trouve "en pleine mer vis-à-vis du nouveau Carrousel", dépasse le pont tournant, les Invalides et le gros caillou, l'île des Cygnes qu'il prend pour celle de La Martinique..., la colline de Chaillot et ses blanchisseuses qu'il devine être les échelles du Levant..., les jardins de Passy où l'on vient prendre les eaux, le port de la ville d'Auteuil, les moutons de Billancourt ; il parvient enfin au pont de Sèvres et descend au port de Saint-Cloud.

Au parc on lui fait voir les Eaux : il n'avait jamais rien vu d'aussi beau au monde. Au château il ne tarit pas d'éloges sur la magnificence du Prince et de la Princesse qui y habitent.

Quelques jours après, il prend le chemin du retour par terre, admire le pont de Saint-Cloud où le meunier tend ses filets pour capturer les petits poissons d'eau douce, traverse la plaine du bleuse où poussent vignes, pois verts et haricots, le bois de Boulogne, la porte Maillot où l'on vend du fort bon vin, puis l'Etoile et les Champs Elysées.

Au résumé de ce périple, vous l'aurez compris telle est la charge, qu'il s'agit d'un pastiche : l'auteur, Louis-Balthazard Néel (1695-1754), se gausse de ses contemporains et de leur goût marqué pour les voyages exotiques et les récits qui en sont faits par les voyageurs.

Quelque peu grandiloquent et grotesque, ce récit écrit en 1748 fut un best-seller à son époque et est considéré comme un des tout premiers romans de voyage. Il fut réédité de nombreuses fois. Il comprend un passage très intéressant pour les lecteurs de L'écho-cantonnier. Je tiens donc à le citer in extenso :

" Nous continuons notre route, lorsqu'une noire et épaisse fumée qui couvrait la cime d'une montagne sur notre gauche, me fit présumer que c'étoit apparemment ce fameux Mont Vésuve dont j'ai entendu parler, qui vomit des flâmes et jette des pierres jusques dans la ville de Naples, dont il est cependant éloigné de deux milles ; une odeur de souffre et de bitume qui me frappa, me confimoit encore dans cette idée, lorsque, faisant part de mon soupçon à quelqu'un qui étoit près de moi, et lui demandait si de-là où nous étions il n'y avoit rien à risquer pour nous, il me fit réponse, que ce n'étoit point ce que je pensois, et que cette fumée que je voyois, sortoit des fours d'une Verrerie qui étoit-là."

Il s'agit de l'ancienne Verrerie de Sèvres (évoquée dans L'écho-cantonnier n°21 de septembre 2005 et dans ce n° p 17). Transférée et reconstruite en 1756 par madame de Pompadour rue de Vaugirard dans le Bas-Meudon, transformée en 1870 pour devenir la Cristallerie de Sèvres, elle fut fermée en 1932 et remplacée par des bâtiments des Usines Renault. Tout cela a disparu jusqu'à ce que, en 2005, les remblais livrent aux éco-cantonniers d'Espaces, créateurs du Jardin des 5 sens, quelques scories et morceaux de céramiques dont les plus significatifs ont été prélevés par la Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres, puis déposés au Musée d'art et d'histoire de Meudon. Ainsi va l'histoire...

Claude Latreille

De Louis-Balthazard Néel. 94 p, Editions Cartouche - septembre 2006. 10 €

Promenade bleue en Hauts-de-Seine – la Seine Livre du Conseil général des Hauts-de-Seine



Fin 2006 le Conseil général des Hauts-de-Seine a réalisé un bel ouvrage traitant de la Seine et de son parcours dans le département. Ce livre se décline en 4 chapitres qui reprennent les 4 grands paysages fluviaux des Hauts-de-Seine d'amont en aval : le Val de Seine, la Seine urbaine, la boucle nord, la plaine aval. L'originalité de livre est de pré-

senter et de décrire le fleuve à travers ceux qui "font" et qui "vivent" la Seine : collectivités, établissements publics, habitants notamment fluviaux, pêcheurs, aménageurs, gestionnaires, utilisateurs, associations, etc. L'association Espaces fait l'objet d'une présentation de ses activités d'insertion par l'écologie urbaine à travers le témoignage d'un éco-cantonnier d'un de ses chantier d'insertion des berges de Seine.

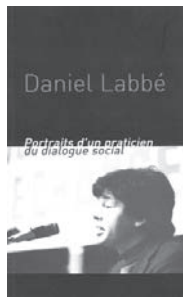
Alexandre Wolff

Textes de Marco Martella - Photos de Thierry Dhesdin. 168 p,

A commander auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine, tél. : 01 47 29 30 31. 13 euros

Daniel Labbé, portraits d'un praticien du dialogue social, collectif.

Daniel Labbé fut secrétaire de la Cfdt Billancourt, avant de créer l'association boulonnaise Starter avec Farouk Belkeddar, puis de devenir consultant. Daniel nous a quitté le 9 août 2005. Il fut un observateur engagé de la création d'Espaces, née dans la chaleur de Starter et le refroidissement des chaînes de Renault-Billancourt. Ses amis proches dont le consultant Hubert Landier ont écrit et édité un petit ouvrage regroupant 23 témoignages de personnes qui ont fait un bout de chemin avec Daniel : Farouk Belkeddar, Michel Auroy, Claude Patfoort, Yann Fradin... Des témoignages et des photos qui retracent avec une grande sensibilité la richesse du parcours de Daniel.

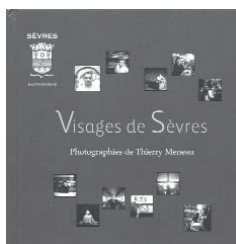


Yann Fradin

Quelques exemplaires sont disponibles à Espaces ou auprès de la structure de conseil qu'il avait contribué à créer : Syneo, 22 rue Léon Jouhaux 75010 Paris. www.syneo.org

Visages de Sèvres, photographies de Thierry Meneau

Thierry Meneau a tiré le portrait de Sévriennes et Sévriens dans leurs lieux de vie. Pari très réussi ! On y retrouve beaucoup d'habitants connus ou moins connus. Certains nous ont déjà quitté comme pacifiste convaincu, Francette, militante bien là, ou Jean-immense historien son nom au



malheureusement Pierre Séligmann, mais sa femme féministe, est toujours Pierre Vernant, helléniste qui va don-

lucée de Sèvres. On croise de nombreux visages quotidiens, du boucher au boulanger, de des artistes de la Manufacture au directeur de la piscine. Michel Barrier, premier maire-adjoint de Sèvres, oto-rhino qui a soigné plus d'un jeune sévrien, qui préside désormais la Mission locale et

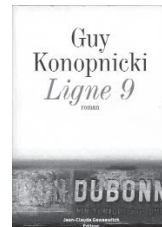
la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine, est dans son bureau, tandis que François Kosciuszko-Morizet, le maire, est dans la salle des mariages. Eric, hébergé de la Maison de la Colline côtoie Sylvain du restaurant la Boîte à sardines, Grégoire de la Roncière, maire-adjoint, en costume de chef d'entreprise, Seb James tout à ses peintures des fresques de Sèvres, le comédien Jacques Weber... ou encore Yann Fradin, directeur général d'Espaces, dans les escaliers de l'antique et pittoresque ruelle aux Bœufs qui dévalent du parcours des coteaux la (route des Gardes à Meudon) vers la Seine.

Thierry Meneau, photographe au Sévrien, journal municipal, a d'abord fait une exposition au Sel en 2005, puis en a tiré un beau petit livret, plein de douceurs.

YF

Visages de Sèvres. 56 p. et 51 portraits. 10 €. Janvier 2007. En vente aux Archives de Sèvres.

Ligne 9 par Guy Konopnicki



Manifestement notre ami sévrien Guy Konopnicki¹ n'a pas attendu les plans de déplacement urbains pour prendre les transports en commun et par-dessus tout notre ligne 9 (pont de Sèvres – Mairie de Montreuil) : il l'aime et nous la fait aimer en nous livrant ses plus chers secrets.

On embarque à Saint-Martin où rien ne va plus puisque la station a disparu avec son cinéma et que les jeux sont faits : mais, les rues et l'histoire de Paris consolent Jo de ses pertes de jeu. Il y a l'histoire la plus connue, celle de Victor Hugo, celle d'Alexandre Dumas fils du général qui avait, avec l'immigration, choisi lui-même, la rotture, synthèse de sang mêlé, de noblesse et de sang africain ; il y a les généraux de la révolution, de l'Empire ; il y a Perec et Aragon et bien d'autres. Mais dans ce décor, se déroule l'histoire, la vraie, celle de Joseph Kaplan le héros si proche par sa culture, sa vivacité d'esprit, par son inquiétude aussi, de Guy Konop.

Alors avec lui on va à Montreuil, où commence une aventure difficile avec Micheline, une militante du PC agrémentée d'un calembour comme il les aime. Mais il y a beaucoup plus et beaucoup plus important à Montreuil. Il y a Eddy et Rosa, les parents de Jo, une famille juive et communiste qui ont accueilli la naissance de Joseph au milieu des débris humains dans le vacarme de l'armée Rouge : il était le miracle absolu et fut entouré d'un cocon de tendresse d'affection et de protection communiste. Cela ne s'oublie pas.

On le suit ainsi dans son acrobatique conversion, parti de l'est et échoué à Michel-Ange Molitor dans les bras d'une bourgeoise, pas vraiment révolutionnaire mais agrémentée aussi d'un calembour qui, forcément, fait rire.

Rire ou pleurer on ne sait pas trop dans ce parcours périlleux, où tout s'écroule, où les idéologies deviennent à force de scotchs un problème de « com ». Le temps de descendre à Miromesnil pour une garden party à l'Elysée, de passer par Ranelagh et la brigade financière on finit à la Croix de Chavaux. Voilà c'est la dernière séance ou le dernier métro.

Danielle Vermot

Ligne 9 de Guy Konopnicki. Edition Jean-Claude Gawsewitch. 507 p. 23,00 €.

¹Guy Konopnicki nous avait déjà livré un polar se déroulant en Val de Seine et notamment à Issy-les-Moulineaux « Salades russes à l'ancienne » chez Bibliophane - Daniel Radford. 2002 (voir L'écho-cantonnier n°13 - août 2002).

Partenaires financiers d'Espaces • mai 2007

Chantiers d'insertion

Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi*, Fonds pour l'insertion des jeunes, contrats d'avenir*), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion*, contrats d'avenir), Conseil régional d'Ile-de-France (emploi-tremplin), Directions départementales de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP) des Hauts-de-Seine et de Paris pour le financement des contrats CAE et CA*, Anpe (contrats CAE, contrats d'avenir, CIE*), Agefiph*.

*Financeurs intervenant en co-financement sur l'ensemble des chantiers selon les personnes accueillies.

Unité insertion-emploi

• **Accompagnement** : Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi, Fonds pour l'insertion des jeunes), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion), Directions départementales de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP) des Hauts-de-Seine et de Paris, Direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine (DDASS), Agefiph.

• **Atelier temps libre** : Conseil général des Hauts-de-Seine (PDI), Fédération nationale des Maisons des potes.

• **Action santé** : Conseil général des Hauts-de-Seine (PDI).

Unité Berges de Seine et espaces verts

• **Chantiers des berges de Seine** : Villes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Paris, Saint-Cloud, Communauté d'agglomération Val de Seine, Conseil général des Hauts-de-Seine, Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Agence de l'eau Seine-Normandie, Eau de Paris, Port autonome de Paris, Renault Sicofram, Adoma, Syctom.

• **Chantier Boulogne-Billancourt espaces verts** : Communauté d'agglomération Val de Seine, Adoma, SAEM Val de Seine aménagement, Ophlm de Boulogne-Billancourt.

Chantier du Domaine national de Saint-Cloud

• **Chantier d'insertion** : Villes de Garches (CCAS), Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Ville d'Avray, Communautés d'agglomération Coeur de Seine et Val de Seine, Centre des monuments nationaux, Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion, Programme d'intervention en faveur des jeunes), Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Agence de l'eau Seine-Normandie.

• **Investissement local et matériel** : Fondation Gaz de France, Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest (projet d'économie locale et solidaire), Fondation Véolia, Fape.

• **Étangs de Ville d'Avray** : Ville de Ville d'Avray, Communauté d'agglomération Arc de Seine, Agence de l'eau Seine-Normandie.

Unité Coteaux, berges et talus ferroviaires

• **Chantier Coteaux berges amont** : Conseil général des Hauts-de-Seine, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine (DDTEFP), Conseil régional d'Ile-de-France (emplois insertion environnement), Agence de l'eau Seine-Normandie, Ville d'Issy-les-Moulineaux (jardins du chemin des Vignes).

• **Chantier Coteaux berges aval** : Conseil général des Hauts-de-Seine (Direction de l'eau), Agence de l'eau Seine-Normandie, Eau de Paris, Ville de Saint-Cloud.

• **Chantier Petite ceinture 15^e/14^e** : Direction régionale Paris Rive-gauche SNCF, Réseau ferré de France (RFF), Conseil régional d'Ile-de-France (Emplois insertion environnement), Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de Paris (Fonds départemental d'insertion), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion), Sonacotra.

• **Chantier Talus ferroviaires aval** : Direction régionale Snf Paris Saint-Lazare, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine (DDTEFP), Conseil général des Hauts-de-Seine.

• **Équipe chantier** : Ville de Paris (Berges de Seine), Adoma.

Chantier bénévole Vivent les étangs de Meudon : Ville de Meudon, Agence de l'eau Seine-Normandie, Fondation Nature et découvertes.

Unité jardins solidaires

• **Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt** : Ville de Meudon, Conseil général des Hauts-de-Seine, Direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine (DDASS), Fédération nationale des Maisons des potes, Adoma, Bouygues Télécom.

• **Jardin solidaire de Clamart (rue Danton)** : Ville de Clamart, Conseil régional d'Ile-de-France, Caisse d'épargne Ile-de-France Paris (projet d'économie locale et solidaire), Adoma, Foyer des jeunes travailleurs de Clamart.

• **Pigeonniers de Clamart** : Ville de Clamart.

• **Jardin solidaire pédagogique et scientifique de Sèvres** : lycée de Sèvres, Communauté d'agglomération Val de Seine, Direction régionale de l'environnement (DIREN Ile-de-France).

Ingénierie environnementale et animation nature

Conseil régional d'Ile-de-France (emploi tremplin), Direction régionale de l'environnement (DIREN) Ile-de-France, SAEM Val de Seine aménagement.

• **Étude prospective de développement durable** : Direction régionale de l'environnement (DIREN Ile-de-France), Caisse nationale des Caisses d'épargne.

Devenez acteur de votre territoire
et soutenez l'action solidaire d'Espaces
en devenant adhérent.
En adhérant, vous renforcez l'audience
d'Espaces auprès des pouvoirs publics.

☐ Je désire soutenir l'association ESPACES

je désire adhérer et verse la somme de :

• 8 € – cotisation simple

☐ Cotisation de soutien et don à partir de 16 €

je verse la somme de :

• 16 € • 30 € • 50 € • 100 € ou plus, une attestation permettant une déduction fiscale à hauteur de 66% du don sera envoyée en début d'année à chaque adhérent-donateur. Ces dons permettent de développer l'action sociale d'Espaces auprès des salariés en insertion dont il sera régulièrement rendu compte.

☐ Je désire commander :

Actes

1 • Actes du colloque «L'aménagement écologique des espaces urbains»	8,00 €
2 • Actes de la table ronde du 3 juin 2003	2,00 €

Dépliants

3 • Dépliant Talus de Saint-Cloud du T2	Gratuit
4 • Dépliant des berges de l'île de Puteaux	Gratuit
5 • Carte-dépliant des berges de Boulogne-Billancourt	Gratuit
6 • Dépliant des Jardins de l'espoir	Gratuit
7 • Dépliant du Jardin solidaire de Clamart	Gratuit
8 • Dépliant des pigeonniers de Clamart	Gratuit
9 • Dépliant «Vivent les étangs»	Gratuit
10 • Dépliant Emploi <u>NOUVEAU</u>	Gratuit

Topo-guides

14 • Topo-guide du parc de l'île Saint-Germain	3,00 €
15 • Topo-guide du parc de Saint-Cloud	4,00 €

Institutionnel

11 • Plaquette de présentation	Gratuit
12 • Projet associatif	Gratuit
13 • Rapport d'activité (réservé aux adhérents)	3,00 €
16 • Livre 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine	5,00 €
17 • Les n° 12 à 24 de L'écho-cantonnier	Gratuit
18 • DVD - Film Espaces	10,00 €
19 • Tee-shirt	tarifs ci-contre
• Femme (taille L)	
• Homme (taille S, M, XL, XXL)	

+ Frais de port : 1 €/ouvrage ou objet
sauf ouvrages gratuits

☐ Ci-joint un chèque de : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville.....

Tél : Mèl :

Signature :

Coupon à renvoyer à Espaces
37 route de Vaugirard, 92190 Meudon

Tous les dépliants sont consultables
et téléchargeables sur le site Internet : www.association-espaces.org

- 1 ► «L'aménagement écologique des espaces urbains au cœur de l'Île-de-France», actes de la journée d'étude tenue par Espaces le 29 juin 1999.

Une grande partie est consacrée aux techniques de génie végétal

104 pages

8 €



- 16 ► «1995-2005, 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine» Livre de photographies sur les 10 ans d'Espaces.
60 pages couleur
5 €

- 18 ► Tee-shirt

issu du commerce équitable,
en coton biologique,
réalisé par Ethos

20 € pour les non-adhérents

12 € pour les adhérents

10 € pour les chômeurs, mistes et étudiants



Devant : logo d'Espaces



Derrière :
carte du Val de Seine

- 2 ► «Comment préserver et mettre en valeur un site naturel, développer des actions d'insertion professionnelle dans le cadre d'un grand chantier de construction d'intérêt général? (Berges de Seine - Isséane)», actes de la table ronde du 3 juin 2003.

28 pages

2 €



NOUVEAU

- 10 ► un dépliant **Emploi sur les chantiers d'insertion.**



- 19 ► Film «Espaces, l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine»

DVD

10 €



La bobine d'Espaces

Réalisé à l'occasion des dix ans de l'association, le film "Espaces, l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine" a été présenté aux équipes en juin 2005.

En 12 minutes l'équipe d'Archipelando, la société de production choisie par Espaces, a réussi à traduire l'essentiel de nos activités. On y visite les principaux "chantiers", des rives de la Seine aux Jardins de l'espoir en passant par le talus des Milons et le parc de Saint-Cloud. La visite est guidée à bicyclette par Isabelle Lesens, secrétaire générale de l'association et la parole est essentiellement donnée à ceux qui font Espaces au quotidien : les éco-cantonniers, avant tout, et les encadrants.

Ce film se veut une présentation de nos activités. Il a été très bien "reçu" par les intéressés.

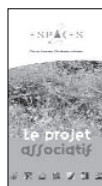
Le DVD est lisible sur Mac, PC et platine DVD de salon.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire!

Il vous suffit d'envoyer 10 € + 1 € pour les frais d'envoi.

Bon de commande p. 14

- 3/4/5/6/7/8/9 ► 3 promenades à la découverte de la flore et de la faune du Val de Seine, à Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt et l'île de Puteaux; un dépliant sur les Jardins de l'espoir; un dépliant sur le chantier bénévole «Vivent les étangs»; un dépliant sur le Jardin solidaire de Clamart; un dépliant sur les pigeonniers de Clamart.



- 11 ► **Plaquette-carte de présentation de l'association (réédition) ;**

- 12 ► **Projet associatif d'Espaces.**



- 13 ► «**Rapport d'activités 2006**»

présenté lors de l'assemblée générale du 26 avril 2007.

Les adhérents peuvent venir le chercher gratuitement au siège de l'association ou commander un exemplaire contre 3 €. Il est envoyé aux partenaires financiers d'Espaces.



Les topo-guides

- 14 ► «**Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain**» vous propose de découvrir les «jardins imprévus» de ce parc aux portes de Paris.

- 15 ► «**Un parcours dans le parc de Saint-Cloud**» vous propose de découvrir le coteau du parc sous un angle naturaliste.
3^e édition - Augmentée, 36 pages, couv. couleur

Dans ces librairies et points de vente, vous pouvez vous procurer les topo-guides : "Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain" (13) et "Un parcours dans le parc de Saint-Cloud" (14)

• Librairie de Bellevue : 01 45 34 19 87
22 rue Marcel Allégot, 92190 Meudon (13) (14)

• Maison de l'environnement des Hauts-de-Seine : 01 46 44 50 95
Parc de l'île Saint-Germain
92130 Issy-les-Moulineaux (13)

• Office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux : 01 41 23 87 00
Esplanade de l'Hôtel de Ville
92130 Issy-les-Moulineaux (13)

• Anagramme : 01 45 34 04 64
110 Grande rue, 92310 Sèvres (13) (14)

• Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres
Place du Colombier, 92310 Sèvres
Permanence tous les samedis de 10h à 12h (14)

• La Belle Polle
21 Grande rue, 92310 Sèvres (14)

M A I

Samedi 12 mai : **"Rencontres adhérents" au Jardin solidaire** de 10 h à 12 h.

J U I N

Samedi 2 et dimanche 3 juin : **"Atout vert 92"** est organisé par le Comité départemental de tourisme des Hauts-de-Seine ; de nombreux sites et espaces naturels gérés dans le cadre des chantiers d'insertion d'Espaces seront ouverts à cette occasion :

► **le talus des Milons** le 2 juin de 14 h à 18 h ; accès par le T2 arrêt Les Milons, prendre les escaliers et longer le talus jusqu'à l'entrée ;

► **les Jardins de l'espoir** de Meudon-la-Forêt le 2 juin de 14 h à 18 h ;

► **le Jardin solidaire** de Clamart les 2 et 3 juin de 14 h à 18 h ;

► **le jardin des 5 sens** le 2 juin de 14 h à 18 h ; accès par le T2 arrêt Meudon-sur-Seine, descendre sur les berges de Seine au niveau du 43 route de Vaugirard ;

► **les étangs de Meudon** le 3 juin, visites à 14 h et 16 h ; prendre la route forestière des étangs, rendez-vous sur le parking du restaurant ;

► **démonstration de chevaux de trait au Domaine national de Saint-Cloud** le 3 juin de 8 h 30 à 18 h ; plus de renseignements sur le site Internet.

Adresse des différents sites : voir en p.2.

Si vous avez des offres d'emploi à nous faire parvenir ou des contacts à nous proposer, n'hésitez pas à nous les envoyer.

Catherine Signoret, directrice administrative et sociale

direction.administrative.sociale@association-espaces.org

Tél. : 01 55 64 13 40

Dimanche 10 juin : **"Randonnée découverte"** en suivant le ru de Vaucresson. Rendez-vous à 14 h 30 au Stade de la Marche, bd de la République à Vaucresson. Merci de vous inscrire au 01 41 14 53 00.

Samedi 16 juin : **"Rencontre adhérents" aux Jardins de l'espoir** de 10 h à 12 h (sous réserve).

Samedi 16 juin : **"Fête des enfants à Clamart"**. Voir www.clamart.fr

Samedi 23 juin : **"Repas de quartier au Jardin solidaire de Clamart"** à partir de 12 h. N'hésitez pas à pénétrer dans un havre de verdure...

Samedi 23 juin : **"Portes ouvertes"** sur le talus des Milons de 14 h à 17 h à l'occasion du concours annuel des jardins familiaux. Accès par le T2 arrêt Les Milons, prendre les escaliers et longer le talus jusqu'à l'entrée

Samedi 23 et dimanche 24 juin : **"Fête des étangs de Ville d'Avray"**.

J U I L L E T

Dimanche 1er juillet : **"Repas de quartier aux Jardins de l'espoir"** à partir de 12 h. Venez à la découverte d'un jardin hors norme !



37, route de Vaugirard
92190 MEUDON
tél. : 01 55 64 13 40
fax : 01 55 64 13 49
espaces@association-espaces.org
www.association-espaces.org
ISSN 1638-3451



ANTENNE

directeur de publication
Y a n n F R A D I N
secrétaire de rédaction
C l a i r e D U B O S
ont participé à la
rédaction de ce numéro
A n d r é B E R L A N D
M a t h i l d e B E R O D Y
C l a u d e B O N V A R L E T
L a u r e n t B R A Y
S o p h i e B R O U S S A U D
J u l i e n D A R O C H A
A n n e - C l a i r e G A D E N N E
D a n i e l G I R A R D C L O S
C l o t i l d e H U B E R T
C l a u d e L A T R E I L L E
I s a b e l l e L E S E N S
V i n c e n t T H O M A S
D a n i e l l e V E R M O T
A l e x a n d r e W O L F F
mise en page
C l a i r e D U B O S
i m p r e s s i o n
L E F A C O N N A G E T E C H N I Q U E,
Montreuil

Découvrez le nouveau site Internet d'Espaces !

www.association-espaces.org

- Des informations sur les chantiers d'insertion
 - une page par chantier
 - les conditions pour être recruté
 - les actions sociales menées par l'association (santé, logement, sorties vers l'emploi...)
 - les Jardins solidaires
- Des offres d'emploi
- La documentation sur l'association
 - dépliants sur les chantiers d'insertion
 - L'écho-cantonnier, le journal de l'association
- La vie associative

Rendez-vous régulièrement sur le site : vous y trouverez toutes les informations sur nos manifestations !